

# CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2014

## Faits et chiffres

# **CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2014**

Faits et chiffres

**Édition anglaise**

*Voluntary contributions 2014 –  
Facts and figures*

Toute demande de reproduction ou de traduction de tout ou d'une partie de ce document doit être adressée à la Direction de la communication (F-67075 Strasbourg ou [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int)). Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée à la Division de la mobilisation des ressources et des relations avec les donateurs.

Couverture et mise en page:  
Service de la production des documents et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe, avril 2016  
Imprimé dans les ateliers du  
Conseil de l'Europe

# Table des matières

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>6</b>
Tendances et évolutions	6
Sources du financement extrabudgétaire en 2014	7
Prédictibilité et flexibilité des ressources extrabudgétaires	7
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DE LA PART D'ÉTATS MEMBRES</b>	<b>9</b>
Recettes émanant des États membres en 2014	9
Mises à disposition auprès du Conseil de l'Europe	10
<b>RÉPARTITION DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES EN 2014</b>	<b>11</b>
Coopération et assistance bilatérales ou spécifiques à un pays donné	11
Coopération multilatérale et thématique	16
<b>CONCLUSION</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE 1</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>47</b>



# Introduction

---

La majeure partie du financement du Conseil de l'Europe provient du Budget ordinaire, qui finance traditionnellement le fonctionnement des organes statutaires et autres instances de l'Organisation, les activités intergouvernementales normatives et de suivi ainsi que l'infrastructure administrative. Une part limitée seulement du budget est dédiée aux activités de coopération et d'assistance technique.

■ Les ressources extrabudgétaires renforcent le programme de travail de l'Organisation et lui permettent notamment d'apporter une assistance technique ciblée à un État à titre individuel ou à plusieurs États bénéficiaires. Les activités d'assistance et de coopération étant de plus en plus privilégiées, dans le droit-fil de la réforme du Secrétaire Général dont elles forment une composante essentielle, les ressources extrabudgétaires sont devenues cruciales pour la pertinence globale et l'impact des travaux de l'Organisation.

■ En 2011, dans le cadre de son initiative de réforme, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe a lancé un passage en revue de la politique de mobilisation de ressources<sup>1</sup> de l'Organisation. Cet exercice a abouti à un renforcement de la capacité de cette dernière à lever des ressources extrabudgétaires. Au cours des cinq dernières années, le volume global des contributions volontaires a continué d'augmenter.

■ La présente publication fournit des données et des statistiques sur les recettes extrabudgétaires du Conseil de l'Europe en 2014<sup>2</sup>. Les ressources extrabudgétaires couvrent les contributions volontaires versées par des États membres, par l'Union européenne (UE) et émanant d'autres sources, dont les États observateurs, les États non membres et des bailleurs de fonds non gouvernementaux et non souverains.

■ Les contributions volontaires ne sont sollicitées et acceptées que pour des projets approuvés par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, dans le cadre du Programme et Budget de l'Organisation, afin de garantir que les activités et les dépenses qu'elles entraînent, quelle que soit la source de financement, se concentrent sur des priorités fixées.

---

1. La Stratégie de gestion et de mobilisation des ressources du Conseil de l'Europe a été adoptée par le Comité des Ministres en 2009; le document in extenso peut être consulté à l'adresse suivante: CM(2009)10 final

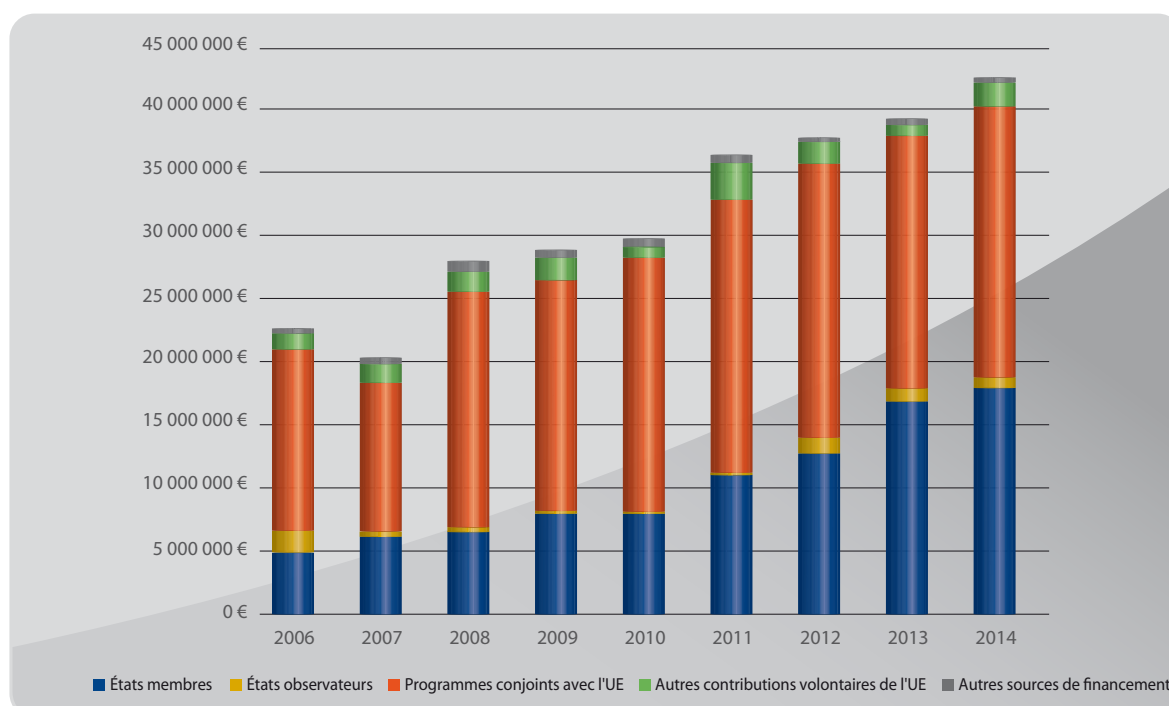
2. Sur la base des recettes financières réelles abondées sur le compte bancaire de l'Organisation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2014.

# Contributions volontaires

## TENDANCES ET ÉVOLUTIONS

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe de 2006 à 2014. Les ressources extrabudgétaires annuelles sont en hausse depuis 2007.

Figure 1. Ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe 2006-2014

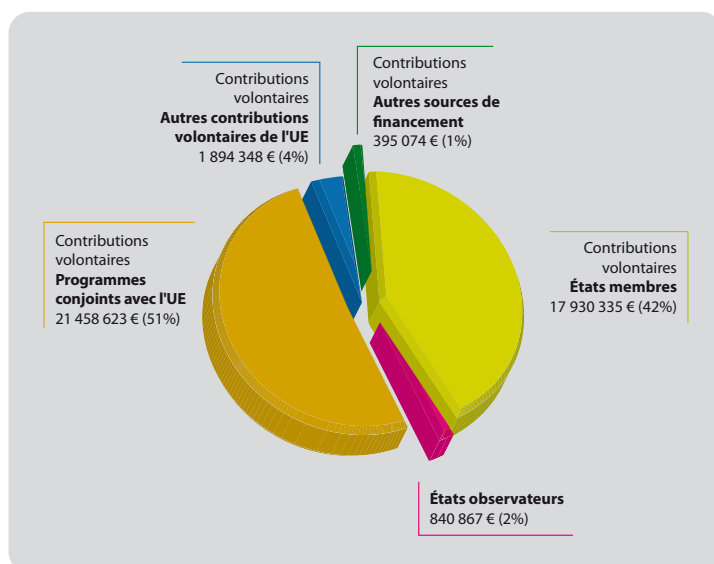


- ▶ Sur toute la période 2006-2014, les ressources extrabudgétaires annuelles ont augmenté de 88,2% et, sur la même période, les contributions volontaires des États membres ont plus que triplé, passant de 4 867 307 € en 2006 à 17 930 335 € en 2014.
- ▶ Entre 2010 et 2014, les recettes extrabudgétaires ont augmenté de 44%, passant de 29 583 592 € à 42 519 249 €, dont une augmentation de 125% des contributions volontaires des États membres, passant quant à elles de 7 964 723 € en 2010 à 17 930 335 € en 2014, qui s'est accompagnée sur la même période d'une croissance de 12% des recettes provenant de l'Union européenne (UE), qui ont atteint 23 352 971 € en 2014. Le total des contributions versées par des États observateurs s'est élevé en moyenne à 703 501 € par an, avec un pic en 2012 où elles ont représenté 1 253 290 €, puis une décrue jusqu'en 2014, où elles se sont élevées à 840 868 €.
- ▶ Sur la période 2010-2014, les contributions extrabudgétaires reçues ont représenté au total 185 504 906 €, ce qui équivaut à une augmentation de 16,5% du financement de base du Budget ordinaire.
- ▶ En 2014, les recettes extrabudgétaires ont atteint leur plus haut niveau à 42 519 249 €, soit une hausse de 8,3% par rapport à 2013 et de 12,7% par rapport à 2012.

## SOURCES DU FINANCEMENT EXTRABUDGÉTAIRE EN 2014

Le volume total des recettes extrabudgétaires perçues en 2014 (42 519 249 €) couvrait des contributions volontaires d'États membres, de l'Union européenne et d'autres sources, notamment des États observateurs, des États non membres ou des acteurs non étatiques. En 2014, elles ont représenté environ 18 % d'augmentation dans le financement de base du Budget ordinaire pour le Programme et Budget, qui s'est élevé à 237 445 700 €.

Figure 2. Contributions volontaires en 2014 par source



► L'Union européenne, dont les financements représentaient, en 2014, 55 % du volume total des recettes extrabudgétaires, a été cette année-là le plus gros contributeur aux activités de coopération du Conseil de l'Europe, puisqu'au titre des programmes conjoints avec l'Organisation, elle a apporté au total 21 458 623 €, outre les 1 894 348 € supplémentaires de contributions volontaires hors programmes conjoints.

► Les États membres ont versé au total 17 930 335 € (42,2 % des recettes extrabudgétaires), notamment par des contributions versées par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (Human Rights Trust Fund – HRTF) et dans le cadre de la coopération

avec les mécanismes de subventions de l'Espace économique européen (EEE) et la Norvège.

- Les États observateurs ont apporté 840 868 € de contributions volontaires, soit 1,9 % des recettes totales.
- D'autres pays partenaires et acteurs non étatiques ont contribué à hauteur de 395 075 €, soit 0,9 % du total.

Les annexes au présent document donnent des détails supplémentaires sur les contributions volontaires versées par des donateurs en 2014.

## PRÉDICTIBILITÉ ET FLEXIBILITÉ DES RESSOURCES EXTRABUDGÉTAIRES

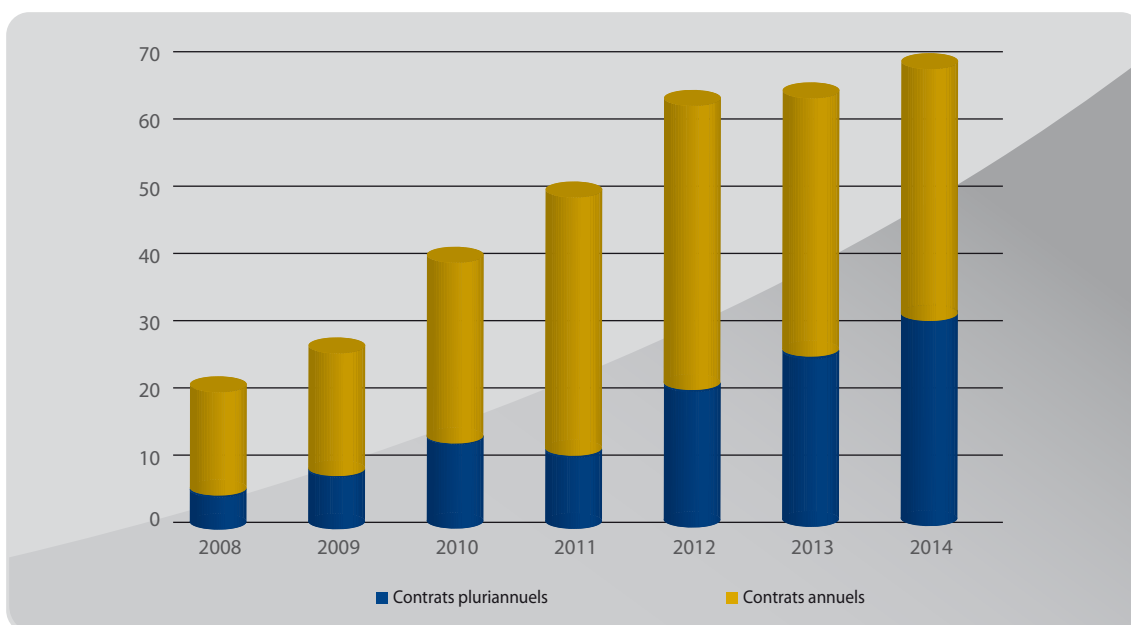
Si les ressources sont prévisibles et disponibles à long terme, cela facilite la planification et l'établissement de priorités tout en contribuant à la soutenabilité de la coopération de l'Organisation, qui est alors à même de planifier et de mettre en œuvre des programmes de manière plus efficace et plus efficiente.

Par rapport aux contrats annuels ou pour des périodes plus courtes, les contrats pluriannuels donnent davantage de prédictibilité pour le financement, et permettent une meilleure planification et mise en œuvre des projets. La figure 3 montre l'évolution du nombre de contrats pluriannuels et annuels signés avec le Conseil de l'Europe entre 2008 et 2014.

- Sur la période 2008-2014, le nombre annuel de contrats pluriannuels a été multiplié par 6,6, puisqu'il est passé de 5 en 2008 à 33 en 2014. En 2014, on a compté 38 contrats annuels.
- Le volume global des contrats a fortement augmenté (de 376 %) entre 2008 et 2012, pour enregistrer ensuite sur les deux années suivantes une légère réduction (de 19 %).



**Figure 3. Contrats annuels et pluriannuels sur la période 2008-2014**



■ Les accords-cadres de coopération avec des partenaires et donateurs clés fixent les objectifs partagés, le périmètre géographique pour la coopération et le financement pluriannuel. Ils facilitent l'établissement de partenariats stratégiques et efficaces outre qu'ils garantissent un financement prévisible et flexible.

Les contributions au titre de l'accord-cadre de coopération signé entre la Norvège et le Conseil de l'Europe se montent à plus de 17 millions € depuis 2011. En 2014, au titre de l'accord, la Norvège a apporté un financement non fléché à des plans d'actions-pays du Conseil de l'Europe (documents de coopération) en faveur de la Géorgie, de l'Azerbaïdjan et de l'Ukraine.

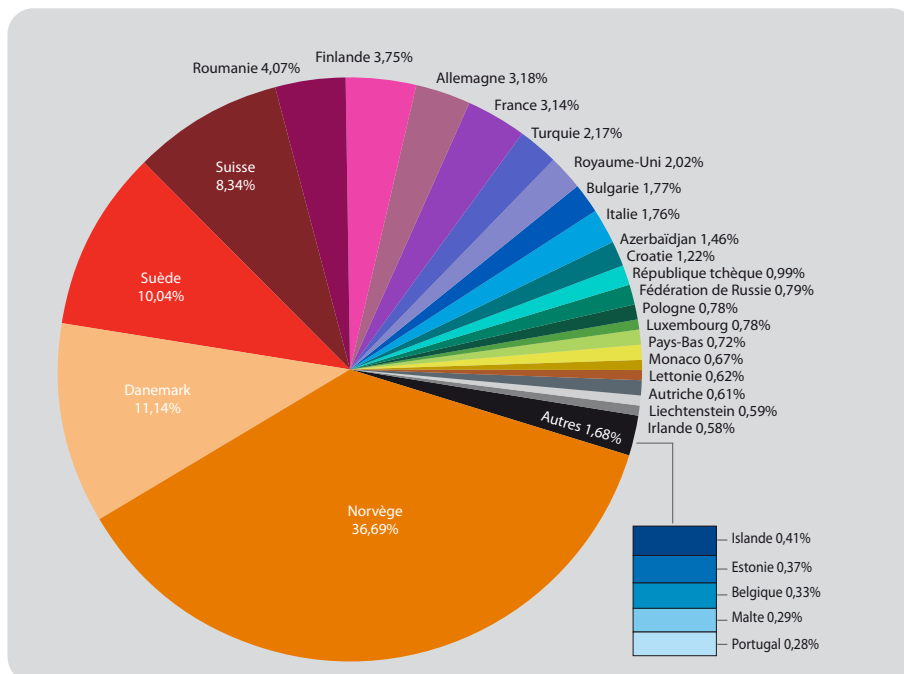
# Contributions volontaires de la part d'États membres

## RECETTES ÉMANANT DES ÉTATS MEMBRES EN 2014

■ En 2014, la Norvège a été une fois encore le plus gros donateur bilatéral pour le Conseil de l'Europe, avec 37 % du volume total des contributions des États membres.

■ Elle a été suivie du Danemark (11 %), puis de la Suède (10 %) et de la Suisse (8 %).

**Figure 4. Contributions volontaires versées par des États membres en 2014<sup>3</sup>**



■ Au total, 1 328 215 € ont été reçus de la Roumanie, de la Bulgarie, de la Croatie, de la République tchèque, de la Pologne, de la Lettonie et de Malte dans le cadre d'accords sur des projets relevant des mécanismes de subvention de l'EEE et de la Norvège.

■ La ligne Mécanismes de subvention EEE et Norvège a accordé une contribution directe de 870 225 € au Conseil de l'Europe au titre de son accord de coopération stratégique avec l'Organisation<sup>4</sup>.

■ Outre leurs contributions bilatérales, la Norvège, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni ont continué à soutenir le HRTF, qui a décaissé 2 644 075 € en faveur de projets du Conseil de l'Europe en 2014.

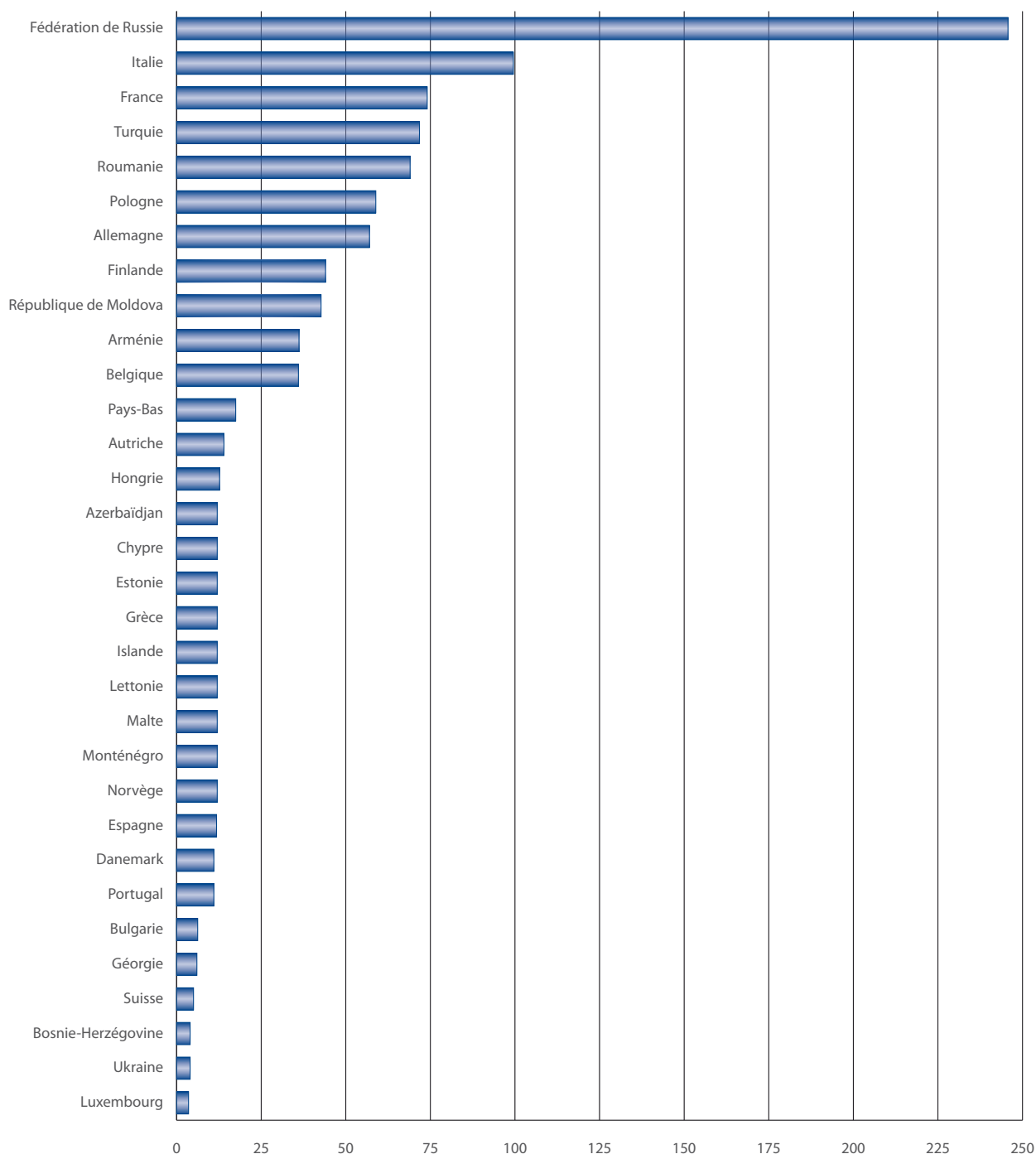
■ En 2014, comme l'année précédente, les dix plus gros donateurs bilatéraux ont contribué à hauteur de 85 % du total des recettes des États membres. Le Conseil de l'Europe poursuivra ses efforts en vue d'élargir sa base de donateurs.

3. Les informations relatives aux donateurs à titre individuel excluent leurs contributions au HRTF et aux mécanismes de subvention EEE, qui sont indiqués de manière distincte.
4. 604 709 € ont été versés par le mécanisme de subvention de la Norvège en 2014 et inclus dans la contribution totale de ce pays, qui s'élève à 5 510 489 €.

## MISES À DISPOSITION AUPRÈS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Les contributions des États membres peuvent aussi prendre la forme de mise à disposition de fonctionnaires nationaux auprès du Conseil de l'Europe. Ces mises à disposition ne sont pas incluses dans la définition de ce qui constitue des contributions volontaires mais n'en restent pas moins considérées comme un complément aux contributions financières, ce qui explique que cette brochure contienne des informations à ce sujet. Trente-deux États membres ont mis des fonctionnaires nationaux à disposition de l'Organisation en 2014 (contre 27 en 2010). Le graphique ci-dessous illustre les mises à disposition de fonctionnaires par les États membres au cours de 2014, en équivalent années à temps plein. Cela correspond à une mise à disposition de 87 fonctionnaires auprès du Conseil de l'Europe en 2014.

**Figure 5. Mises à disposition de fonctionnaires par les États membres au Conseil de l'Europe**



■ Mis à disposition en nombre de mois en 2014

# Répartition des ressources extrabudgétaires en 2014

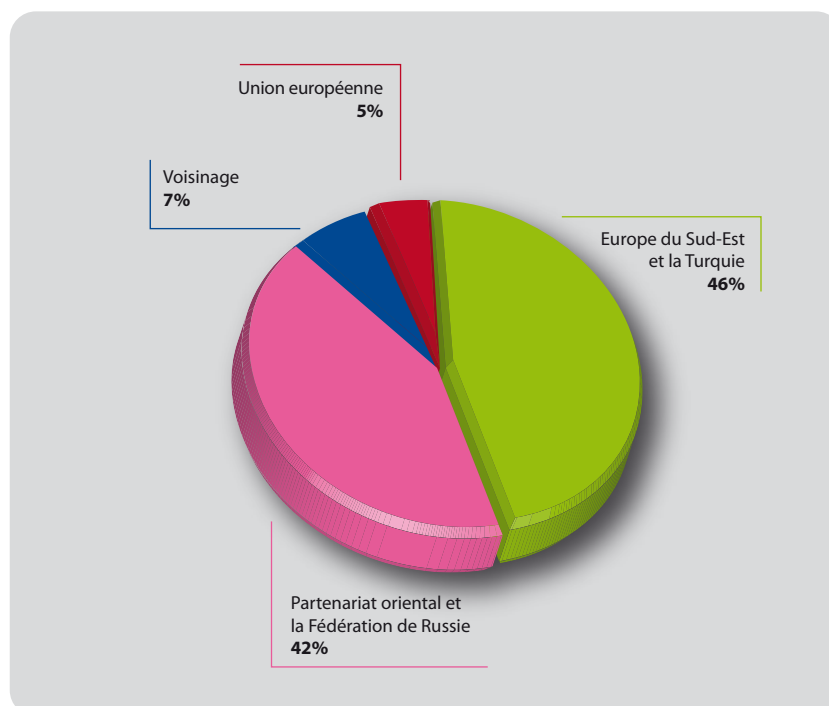
Sur un montant total de 42 519 249 € reçu en 2014 sous forme de contributions volontaires, 59 % ont été alloués à des activités de coopération et d'assistance bilatérales ou spécifiques à un pays ; 41 % ont soutenu une large gamme d'activités de coopération thématique et multilatérale.

## COOPÉRATION ET ASSISTANCE BILATÉRALES OU SPÉCIFIQUES À UN PAYS DONNÉ

### Profil géographique des bénéficiaires en 2014

Au total, 25 millions € ont été alloués à des activités bilatérales ou spécifiques à un pays donné dans 18 États membres, 5 pays du voisinage, le Kosovo<sup>5</sup> et le Bélarus. Les principaux bénéficiaires de projets financés par des contributions volontaires se sont concentrés en Europe de l'Est<sup>6</sup> et du Sud-Est<sup>7</sup>, plus la Turquie.

**Figure 6. Ventilation géographique des contributions volontaires allouées en 2014 à des activités de coopération et d'assistance bilatérales ou spécifiques à un pays donné. Total alloué en 2014 : 25 millions €**



5. Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit à son territoire, ses institutions ou sa population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.
6. Pays du Partenariat oriental (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Bélarus) et la Fédération de Russie.
7. Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, « ex-République yougoslave de Macédoine » et Kosovo.

### **11,5 millions € sont allés à des projets en Europe du Sud-Est et en Turquie (46 % du total).**

- ▶ L'UE, qui a apporté 71 % du volume total des contributions à des projets dans cette région, reste le plus gros donateur individuel, suivie de la Norvège (15,6 %), de la Suisse (4,6 %), de la Suède (4,5 %) et enfin de la Turquie, des États-Unis et du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme qui, à eux trois, ont apporté 4,3 % du total des contributions.
- ▶ La Turquie a été le principal bénéficiaire dans cette région (elle a reçu 43 % du total des contributions), suivie du Kosovo (26 %), de la Bosnie-Herzégovine (13 %) et de la Serbie (8 %). Environ 3 % du total sont allés respectivement à l'Albanie, au Monténégro et à un projet régional sur les médias.

### **Des projets dans les pays du Partenariat oriental et en Fédération de Russie ont bénéficié au total de 10,4 millions € (42 % de l'ensemble), dont 6,8 millions € abondés par des États membres, 3,3 millions € par l'UE et 0,3 million € par des États observateurs et d'autres sources.**

- ▶ Les contributions de l'UE ont représenté 31,9 % des contributions volontaires en faveur de la région.
- ▶ Le Danemark a été le principal donateur bilatéral (16 % du total), suivi de la Norvège (15,9 %). Quatorze autres États membres et non membres<sup>8</sup>, le HRTF et une institution non étatique ont apporté 36,2 % des contributions.
- ▶ L'Ukraine a été le principal bénéficiaire des contributions volontaires dans la région (5 643 518 €, soit environ 13 % des recettes extrabudgétaires totales et 54 % des dotations à l'Europe de l'Est).

### **Les projets dans les pays du voisinage<sup>9</sup> ont bénéficié de 1,7 million € (7 % du total).**

- ▶ Les contributions volontaires au voisinage ont été dans une large mesure apportées par l'UE au titre de programmes conjoints (63,5 %), par la Norvège (35 %) et par Monaco (1,5 %).
- ▶ Le Kazakhstan a été le principal bénéficiaire des contributions volontaires destinées au voisinage (583 719 €, soit 34,6 % du financement total), suivi par la Tunisie avec 18,1 % (304 559 €) et le Maroc avec 18 % (303 166 €). Le Kirghizistan et la Jordanie ont bénéficié respectivement de 17,1 % (288 245 €) et 12,2 % (205 965 €).

### **Les projets dans les États membres de l'UE ont bénéficié de 1,3 million € de financement (5 % du total).**

- ▶ Des contributions volontaires ont été versées par la Roumanie (46 %), la Bulgarie (20 %), plus la Croatie, la République tchèque, la Pologne, la Lettonie et Malte à hauteur de 34 % ensemble, dans le cadre d'accords bilatéraux avec le Conseil de l'Europe concernant des projets relevant des mécanismes de subvention de l'EEE et de la Norvège.
- ▶ Par le biais de ces mécanismes de subvention, qui représentent la contribution de l'Islande, du Liechtenstein et de la Norvège, le Conseil de l'Europe soutient des États membres de l'UE dans leurs efforts déployés au niveau national pour se conformer aux normes imposées par des conventions centrales du Conseil de l'Europe, notamment celles imposées par les critères de Copenhague.

## **Répartition thématique des contributions volontaires destinées à des activités bilatérales ou par pays**

### **Projets en Europe du Sud-Est (ESE) et en Turquie (11 581 091 €)**

- ▶ Une part substantielle des contributions (41 %) a été consacrée à des projets dans le domaine de la démocratie, avec entre autres le soutien à la réforme des pouvoirs locaux (Albanie), à l'égalité entre les femmes et les hommes (Bosnie-Herzégovine), à l'enseignement supérieur (Bosnie-Herzégovine, Kosovo) et à la diversité culturelle (Kosovo), à la promotion de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (Turquie).
- ▶ Les activités dans le domaine de l'État de droit ont bénéficié de 34 % du total de l'enveloppe, notamment pour des initiatives en matière de lutte contre la criminalité économique et la traite des êtres humains (Kosovo), pour la prévention et la lutte contre la corruption, pour l'aide à la réforme de la justice (Serbie)

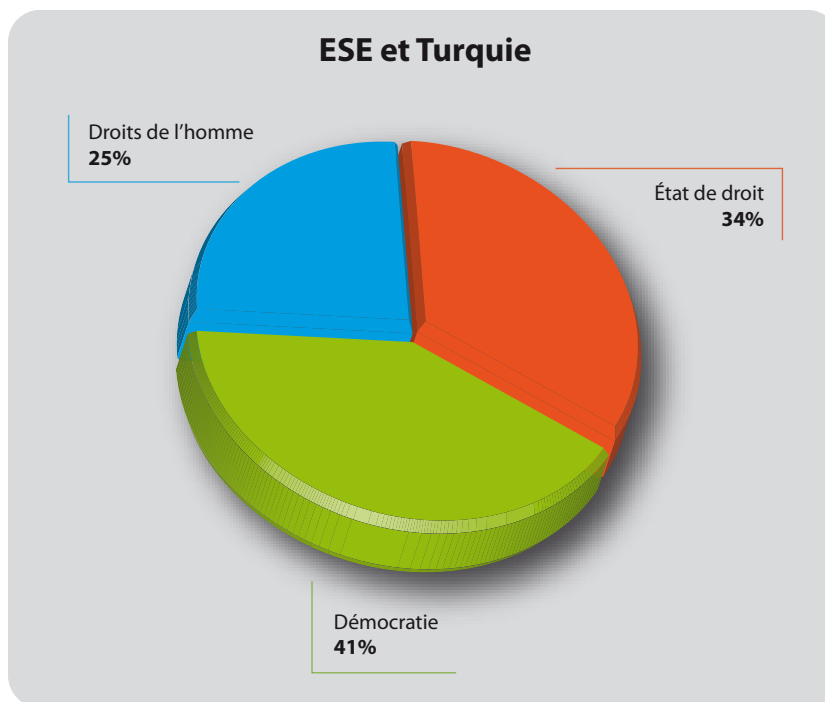
8. Autriche, Estonie, Finlande, Allemagne, Hongrie, Irlande, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Pologne, Suède, Suisse et Royaume-Uni.

9. Voisinage sud, Proche-Orient et Asie centrale.

et à la réforme carcérale (Turquie, Bosnie-Herzégovine) ainsi que pour la promotion de la liberté d'expression et d'information dans la région (projet régional ESE).

- Les projets en matière de droits de l'homme ont bénéficié de 25% des contributions reçues, notamment pour le soutien à la réforme de la justice (Serbie), à l'appareil judiciaire et à l'institution du Médiateur (Monténégro) ainsi qu'à la liberté d'expression et de la presse (Turquie).

**Figure 7. Répartition thématique des contributions volontaires en Europe du Sud-Est et en Turquie**

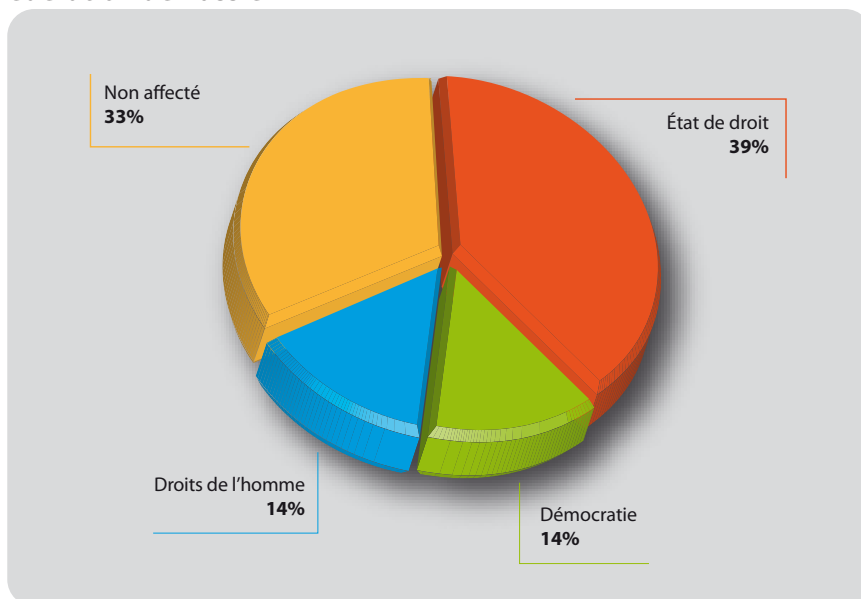


#### Exemples de résultats obtenus

- La décentralisation est un processus en cours en Albanie et le Conseil de l'Europe est un partenaire clé pour les réformes dans ce domaine. Depuis 2012, le Gouvernement suisse apporte un financement au projet du Conseil de l'Europe « Renforcer les structures des pouvoirs locaux » (2012-2017), qui vise une coopération accrue entre municipalités, une meilleure gestion des ressources humaines dans les administrations locales et une participation effective des pouvoirs locaux aux processus décisionnels nationaux. Le projet a déjà dégagé des résultats concrets en matière d'amélioration de la gestion des ressources humaines au niveau local et de soutien à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur le service public. Il a contribué de manière non négligeable à la préparation de la nouvelle réforme territoriale (regroupement de collectivités locales) et propose actuellement un soutien aux collectivités locales nouvellement établies en vue de réorganiser et d'améliorer la qualité de leurs services.
- Un projet apportant un soutien à la justice en Serbie pour l'application de la Convention européenne des droits de l'homme, mis en œuvre grâce au financement de la Norvège, a contribué à aligner la jurisprudence nationale sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et à renforcer la capacité des professionnels de la justice. Ce projet, qui traite de thèmes spécifiques tels que le droit à un procès équitable dans un délai raisonnable, a contribué avec succès à résorber le grand nombre de recours contre la Serbie dont la Cour était saisie. Il a eu un impact positif sur le dialogue interjudiciaire et l'échange d'informations entre les plus hautes juridictions nationales, ainsi que sur l'ensemble du processus de réforme de la justice.

## Projets dans les pays du Partenariat oriental<sup>10</sup> et la Fédération de Russie (10 403 234 €)

Figure 8. Répartition thématique des contributions volontaires dans les pays du Partenariat oriental et la Fédération de Russie



- ▶ Les activités liées à l'État de droit ont reçu 39% des contributions en soutien notamment à la réforme de la justice (Arménie, Géorgie, Ukraine) et à la réforme des services pénitentiaires (Géorgie, Fédération de Russie).
- ▶ Les projets liés aux droits de l'homme ont reçu quant à eux 14,2% des contributions volontaires, notamment pour le soutien à l'institution du Médiateur (Bureau du défenseur public en Géorgie), aux droits des enfants (Ukraine), aux droits de l'homme dans le domaine judiciaire (Fédération de Russie) et au Panel consultatif international en Ukraine.
- ▶ 13,8% du financement consacré à la région sont allés à des projets promouvant la démocratie, notamment pour le soutien à la réforme des pouvoirs locaux (Ukraine), des activités traitant de la situation postconflit (République de Moldova), l'assistance électorale (Géorgie) et le soutien au point d'information du Conseil de l'Europe au Bélarus.
- ▶ Un tiers des contributions volontaires pour la région n'étaient pas spécifiées, et sont venues soutenir des plans d'action spécifiques du Conseil de l'Europe pour des pays donnés.

### Fonds non affectés ou à affectation large<sup>11</sup>

- ▶ En 2014, 8% (3 407 585 €) des contributions volontaires versées au Conseil de l'Europe n'étaient pas affectés. Le financement non affecté donnant à l'Organisation la flexibilité nécessaire pour mener des activités thématiques ou spécifiques à un pays, ou pour réagir à de nouveaux développements, les efforts en matière de mobilisation des ressources visent de plus en plus à encourager le financement au niveau d'un plan d'action ou un financement affecté largement pour des actions thématiques ou spécifiques à un pays.
- ▶ Les plans d'action du Conseil de l'Europe concernant un pays donné ou les documents de coopération, adoptés par le Comité des Ministres, sont essentiels pour fixer les priorités de coopération stratégiques avec les pays bénéficiaires et les ressources nécessaires pour atteindre ces priorités.

10. Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, République de Moldova, Ukraine et Bélarus.

11. Selon les normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards), les « contributions affectées et non affectées » sont acceptées en lieu et place des termes utilisés auparavant.

### **Le Paquet de mesures immédiates (Immediate Measures Package – IMP) pour l'Ukraine**

- ▶ Le financement de l'IMP pour l'Ukraine est un bon exemple d'un cas où un large groupe de donateurs a financé complètement un programme de coopération global spécifique à un pays. Treize États membres et observateurs du Conseil de l'Europe ont contribué au budget total de l'IMP, qui s'élevait à 2 678 276 €. Les plans d'action par pays et documents de coopération pour l'Azerbaïdjan et la Géorgie ont également bénéficié de contributions volontaires non affectées en 2014.
- ▶ Grâce aux contributions volontaires des États membres et observateurs, l'IMP pour l'Ukraine a atteint des résultats concrets.
- ▶ La Stratégie nationale pour l'Ukraine en faveur des droits de l'homme a progressé grâce à l'assistance du Conseil de l'Europe et en étroite coopération avec des parties prenantes nationales clés, notamment le ministère de la Justice, le ministère des Affaires étrangères, la Verkhovna Rada, le Bureau du Président de l'Ukraine, le Commissaire aux droits de l'homme du Parlement ukrainien (Médiateur) et la communauté internationale.
- ▶ Des formations pour le développement de capacités destinées aux professions juridiques (en particulier aux avocats défendant les intérêts des victimes) ont été montées et dispensées par l'École nationale des juges et l'Académie nationale des procureurs.
- ▶ Le personnel du Bureau du Médiateur a été formé à la prévention des violations des droits de l'homme, conformément aux normes du Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants du Conseil de l'Europe (CPT). Un appui technique a été apporté, notamment sous forme d'équipement pour mesurer les conditions de détention.
- ▶ Le personnel concerné au Bureau du Procureur général et de l'agent du Gouvernement de l'Ukraine a amélioré ses connaissances des obligations en matière d'enquête liées à la Convention. Les ONG concernées ont également bénéficié d'un appui pour la réhabilitation des victimes.

### **Projets dans le sud de la Méditerranée, au Proche-Orient et en Asie centrale<sup>14</sup> (1 685 654 €)**

■ Ce financement a permis au Conseil de l'Europe de promouvoir la réforme de l'État de droit dans le voisinage, notamment par une coopération avec la Commission de Venise, la réforme des systèmes judiciaires nationaux, ainsi que d'encourager la liberté des médias, l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre la violence, l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme.

#### **Exemples de bons résultats obtenus dans la région du sud de la Méditerranée**

- ▶ Depuis 2012, la Commission de Venise du Conseil de l'Europe a établi une solide coopération avec l'Assemblée nationale constituante (ANC) de la Tunisie. Avec le soutien financier de la Norvège, la Commission de Venise a donné à l'ANC des conseils et des recommandations pour la rédaction de la nouvelle Constitution tunisienne. L'adoption de la Constitution et les élections législatives et présidentielles tenues en 2014 ont marqué une nouvelle étape dans le processus de transition du pays.
- ▶ Pour ce qui est de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux enfants, ainsi qu'en matière de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, les projets financés par la Norvège et l'UE assurent la promotion des conventions du Conseil de l'Europe et ont soutenu des réformes légales et politiques au Maroc et en Tunisie, ainsi qu'en Jordanie.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a aidé à l'établissement d'Écoles d'études politiques au Maroc et en Tunisie pour attirer des leaders émergents et assurer une formation au leadership démocratique.

12. Conseil de l'Europe: ODGProg/Inf(2014)7

13. Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Irlande, Japon, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède et Suisse.

14. Kazakhstan, Kirghizistan, Jordanie, Tunisie, Maroc.



## Projets dans des États membres de l'UE (1 328 215 €)

Des États membres de l'UE<sup>15</sup> ont bénéficié de contributions volontaires à hauteur de 1 328 215 €. Le financement a été apporté aux pays bénéficiaires dans le cadre de leurs arrangements avec les mécanismes de subvention de l'EEE et de la Norvège.

- ▶ Une large part de ce financement a été consacrée à des activités de coopération dans le domaine de l'État de droit (77%) pour promouvoir la réforme de la justice, améliorer les institutions judiciaires et les tribunaux et engager des programmes sur la réforme carcérale.
- ▶ Un soutien a également été accordé à des projets dans les Droits de l'homme et pour la Démocratie afin de renforcer les droits fondamentaux, de protéger les minorités, les enfants et les jeunes à risque, ainsi que pour lutter contre l'intolérance, la discrimination et la violence.

Les mécanismes de subvention de l'EEE et de la Norvège accordent des financements pour des activités de coopération du Conseil de l'Europe avec dix pays, membres de l'UE, dans les domaines de la justice, des prisons et de la police, en soutien à l'éducation et aux soins pour les enfants vulnérables et les jeunes à risques, notamment les Roms. Des programmes visent aussi à lutter contre le crime organisé, les trafics et la traite, la discrimination et la violence due au genre.

- ▶ Depuis 2011, les mécanismes de subvention de l'EEE et de la Norvège et le Conseil de l'Europe apportent un soutien aux programmes de coopération avec les pays suivants : Bulgarie, Croatie, Chypre, Hongrie, République tchèque, Lettonie, Malte, Pologne, Roumanie et Slovaquie.
- ▶ En 2014, le Conseil de l'Europe a participé à 21 programmes et 27 projets prédéfinis dans dix pays.

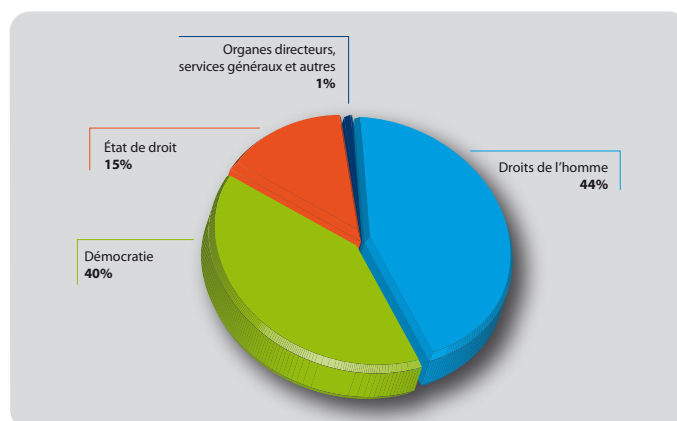
### Exemples de réalisations

- ▶ Dans le domaine de l'État de droit, le Conseil de l'Europe soutient des programmes en Bulgarie, en Croatie et en Roumanie, en utilisant des outils et des méthodologies de la CEPEJ pour réduire la durée des procédures et l'arriéré des cas, faire respecter les décisions des tribunaux nationaux et améliorer la transparence dans le fonctionnement des tribunaux. Des améliorations concrètes ont été réalisées dans la gestion et le fonctionnement des institutions judiciaires et des tribunaux. En Bulgarie et en Roumanie, les groupes minoritaires et vulnérables, en particulier les Roms, bénéficient d'un meilleur accès à la justice. Les juges, les procureurs, les avocats et les agents des forces de l'ordre sont formés pour traiter des cas criminels, civils et administratifs complexes tout en appliquant les normes européennes. En Croatie, l'amélioration des procédures administratives et du système de gestion des cas dans les tribunaux est en cours.

## COOPÉRATION MULTILATÉRALE ET THÉMATIQUE

La figure 9 illustre la répartition des contributions volontaires, à hauteur de 17,5 millions €, à des activités de coopération thématiques et multilatérales, par pilier du Programme et Budget.

Figure 9. Répartition des contributions volontaires par pilier



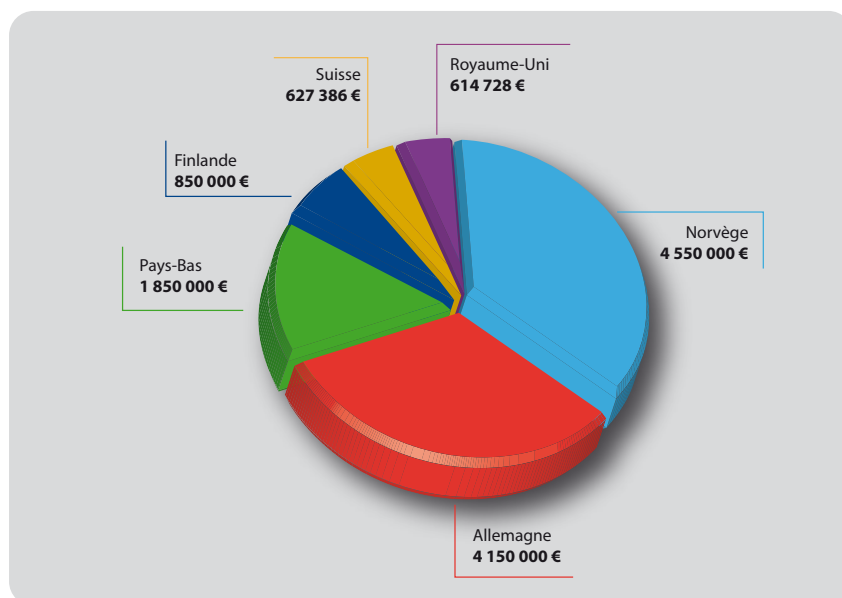
15. Bulgarie, Croatie, Chypre, Hongrie, République tchèque, Lettonie, Malte, Pologne, Roumanie et Slovaquie.

- ▶ Environ 44,4% des contributions volontaires pour des activités de coopération thématiques et multilatérales ont été allouées à des projets dans le domaine des droits de l'homme afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention et l'exécution des arrêts de la Cour, de promouvoir les droits des enfants et l'inclusion des Roms, ainsi que pour des activités de lutte contre la discrimination et la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Des programmes conjoints avec l'UE se sont concentrés sur des activités visant à faciliter l'accès des Roms à l'éducation, aux soins de santé et à l'emploi, à lutter contre les mauvais traitements et l'impunité dans les lieux de détention. Des contributions de l'UE en dehors du cadre des programmes conjoints ont concerné notamment la coopération avec la Direction européenne de la qualité du médicament & soins de santé (DEQM) et la CEPEJ.
- ▶ 40% des recettes multilatérales ont été allouées à des projets dans le domaine de la démocratie, avec notamment un soutien substantiel à l'éducation et à la jeunesse, à la coopération avec l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), le Forum mondial de la démocratie, les campagnes du Conseil de l'Europe contre la discrimination et la violence domestique, les Journées européennes du patrimoine et d'autres activités.
- ▶ 14,6% des recettes multilatérales ont été allouées à des projets dans le domaine de l'État de droit pour faciliter la mise en œuvre des normes, des recommandations des activités de suivi et de l'assistance technique pour la lutte contre la criminalité organisée et économique (cybercriminalité, blanchiment de capitaux), ainsi que pour la coopération avec la Commission de Venise et la CEPEJ.
- ▶ Le reste du financement (environ 1%) est allé au soutien des organes directeurs, des services généraux et autres.

## Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme

Les contributions volontaires versées au HRTF par la Norvège, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse et le Royaume-Uni continuent de permettre au Conseil de l'Europe de promouvoir la connaissance et le respect de la Convention européenne des droits de l'homme au sein des États membres. Depuis 2008<sup>16</sup>, les donateurs ont contribué au HRTF à hauteur de 12 642 000 €.

**Figure 10. Contributions au HRTF 2008-2014**



En 2014,

- ▶ Les contributions au HRTF se sont élevées au total à 1 750 000 €, contre 1 818 000 € en 2013 et 2 971 000 € en 2012.
- ▶ Le HRTF a décaissé 2 644 075 € en faveur du Conseil de l'Europe, soit 14,7% des contributions extrabudgétaires des États membres et 6,2% du volume total des ressources extrabudgétaires de l'Organisation.

16. Pour la période 2008-2014.

- ▶ 65,6% du financement du HRTF est allé au soutien d'activités multilatérales concernant la Cour européenne des droits de l'homme, son institut de formation et l'exécution de ses arrêts, et au renforcement des capacités des professionnels du droit grâce au Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (le programme HELP).
- ▶ 34,4% du financement du HRTF a été alloué à des projets spécifiques en bilatéral ou par pays en Ukraine, en Turquie et en Fédération de Russie.

#### **Exemples de résultats obtenus par les projets financés par le HRTF**

- ▶ Le HRTF soutient le programme d'information de la Cour « Rapprocher la Convention de chez soi », qui facilite l'accessibilité et la compréhension des normes et principes directeurs de la Convention et promeut leur mise en œuvre en Albanie, en Arménie, en Azerbaïdjan, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, en République de Moldova, au Monténégro, en Serbie, dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine », en Turquie et en Ukraine. Les activités de l'institut de formation de la Cour promeuvent la connaissance de la Cour et de la Convention ainsi que l'échange de bonnes pratiques en étroite coopération avec des avocats et juges nationaux du greffe de la Cour. En 2014, il a dispensé des sessions de formation pour plus d'une centaine d'avocats venus de cinq pays.
- ▶ Le programme HELP a reçu un financement non négligeable pour sensibiliser et améliorer la formation des juges, procureurs, avocats et fonctionnaires nationaux en ce qui concerne la Convention et sa mise en œuvre. HELP propose des ressources pédagogiques en accès libre sur son site web.

# Conclusion

Les contributions extrabudgétaires demeurent une ressource essentielle pour le Conseil de l'Europe, et la source principale de financement pour les activités d'assistance technique et de coopération de l'Organisation. Elles sont cruciales pour l'impact des travaux de cette dernière.

■ En s'assurant de la disponibilité de ressources sur le long terme et sur une base prévisible, l'Organisation est en mesure de planifier et de mettre en œuvre des programmes de manière plus efficace et efficiente. Les accords-cadres de coopération et contrats pluriannuels avec des partenaires et donateurs clés continueront d'être promus activement.

■ Les plans d'action par pays et documents de coopération du Conseil de l'Europe, qui fixent les priorités stratégiques de coopération avec les pays bénéficiaires et les ressources nécessaires pour atteindre ces priorités, continueront de faciliter la mise en commun de ressources extrabudgétaires. Les financements non affectés donnant la flexibilité nécessaire pour réagir à de nouveaux développements ou mener des activités thématiques ou spécifiques à des pays, l'Organisation continuera de les encourager plutôt que de rechercher le financement de projets individuels.

■ Le Bureau de la Direction générale des programmes (ODGP), par le biais de sa Division mobilisation des ressources et relations avec les donateurs, est responsable dans toute l'Organisation pour la promotion d'une mobilisation active de ressources extrabudgétaires, notamment en assurant la coordination globale avec tous les secteurs du Conseil, et en entretenant des relations à long terme avec nos donateurs.

■ Le Conseil de l'Europe accepte pour la mise en œuvre de son Programme et Budget des contributions volontaires émanant d'États membres, observateurs et non membres, d'organisations internationales, de fondations, du secteur privé et de donateurs à titre individuel qui partagent les buts et valeurs de l'Organisation.

■ Depuis juillet 2014, le Conseil de l'Europe est inscrit sur la liste du CAD (OCDE) des organisations internationales éligibles<sup>17</sup> à l'Aide publique au développement (APD), avec un coefficient de 40% applicable aux contributions obligatoires des membres au Budget ordinaire et aux contributions volontaires thématiques non affectées en faveur des programmes du Conseil de l'Europe, et déclarable en tant qu'APD multilatérale à compter des flux de 2013. Les contributions volontaires pour des plans d'action par pays ou projets dans des pays ou territoires figurant sur la liste du CAD des bénéficiaires de l'APD restent déclarables comme APD bilatérale jusqu'à 100% de leur montant.<sup>18</sup>

Pour plus d'informations sur les modalités de versement  
d'une contribution au Conseil de l'Europe, contactez le Secrétariat :

**Division Mobilisation des ressources et Relations avec les donateurs**  
**Bureau de la Direction générale des programmes**  
**RMDR@coe.int – [www.coe.int/en/web/programmes](http://www.coe.int/en/web/programmes)**

▶ M. Matthew Barr, Chef de division  
Tél. +33 (0)38841-2165 – [Matthew.Barr@coe.int](mailto:Matthew.Barr@coe.int)

▶ M<sup>me</sup> Sylvia Ivanova  
Tél. +33 (0)39021-5293 – [Sylvia.Ivanova@coe.int](mailto:Sylvia.Ivanova@coe.int)

▶ M<sup>me</sup> Jennifer Trudeau  
Tél. +33 (0)38841-2156 – [Jennifer.Trudeau@coe.int](mailto:Jennifer.Trudeau@coe.int)

▶ Site web du HRTF :  
**[www.coe.int/humanrightstrustfund](http://www.coe.int/humanrightstrustfund)**

17. Source : OCDE, liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD.

18. Voir document GR-PBA (2015) 17.



# Annexe 1

---

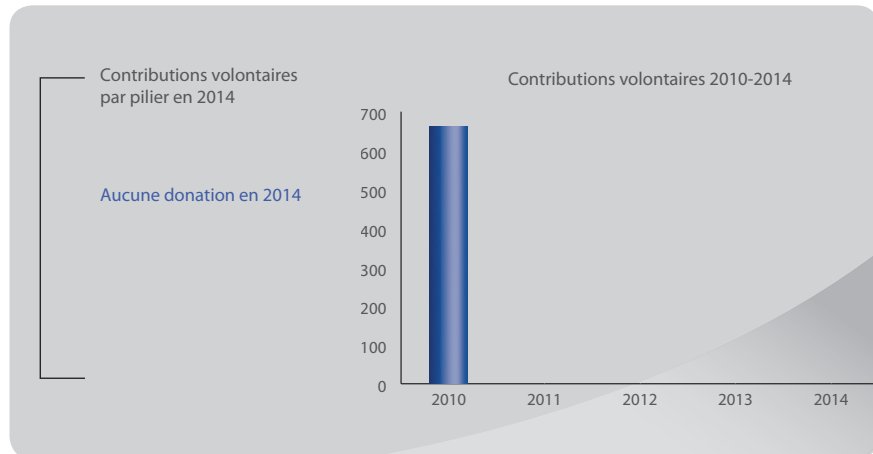
Profil des donateurs en 2014





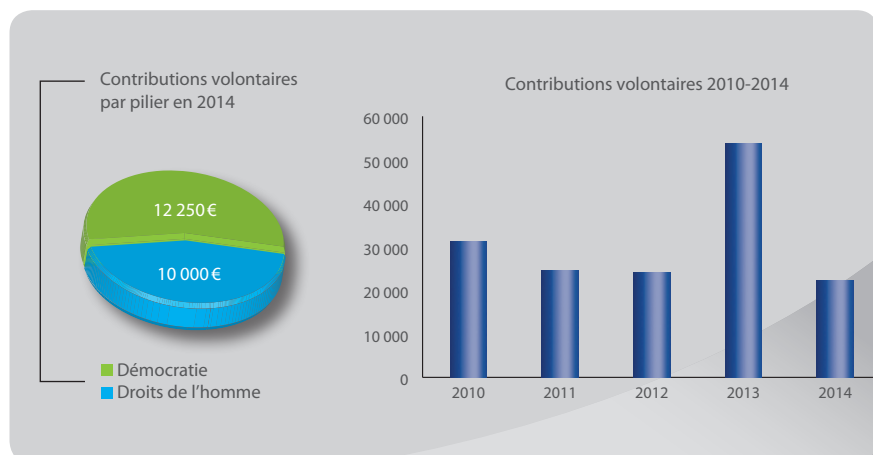
## Albanie

Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**



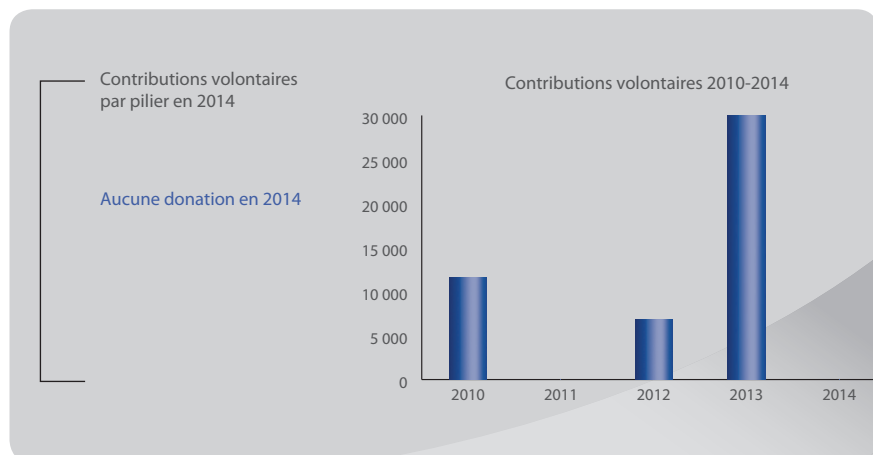
## Andorre

Contribution volontaire:  
**22 250 €**  
 Classement d'État membre:  
**30/47**  
 Classement par habitant:  
**5/47**



## Arménie

Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**

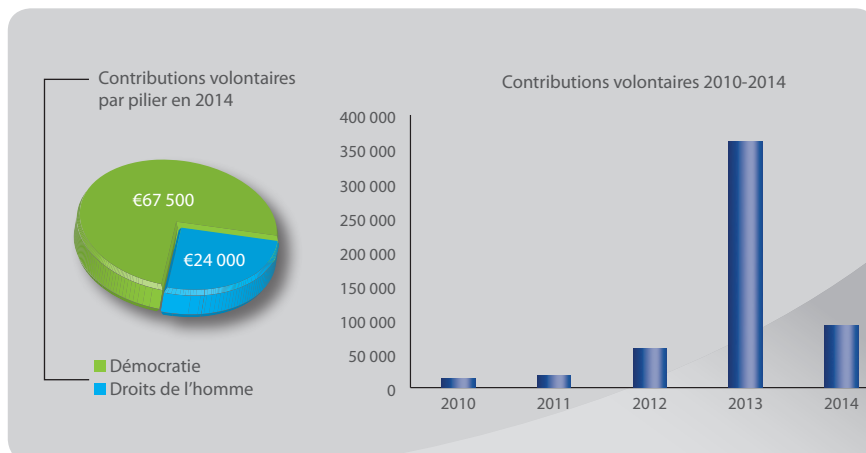






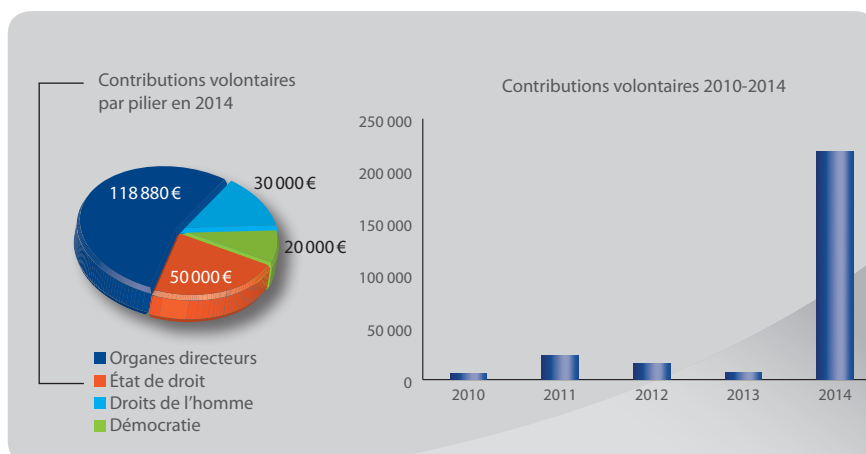
## Autriche

Contribution volontaire:  
91 500 €  
Classement d'État membre:  
22/47  
Classement par habitant:  
20/47



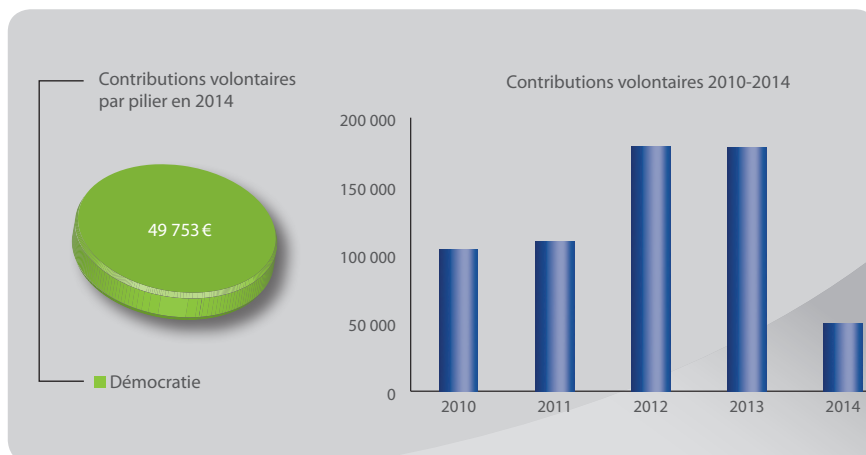
## Azerbaïdjan

Contribution volontaire:  
218 880 €  
Classement d'État membre:  
13/47  
Classement par habitant:  
17/47



## Belgique

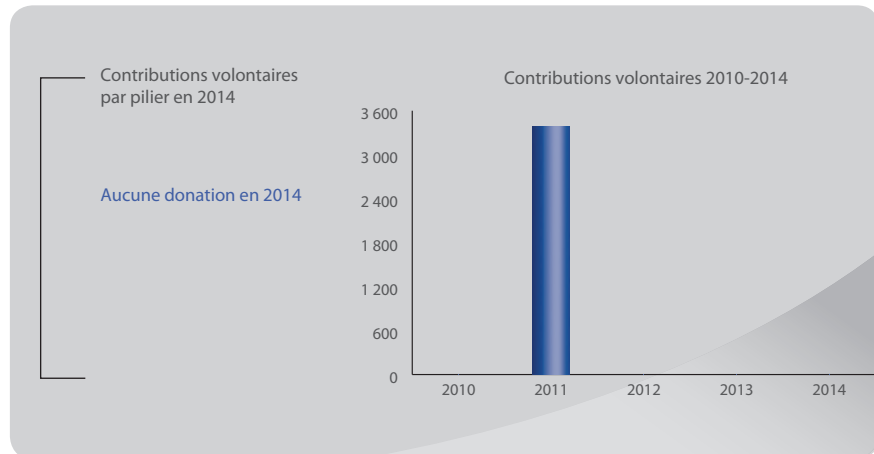
Contribution volontaire:  
49 753 €  
Classement d'État membre:  
27/47  
Classement par habitant:  
25/47





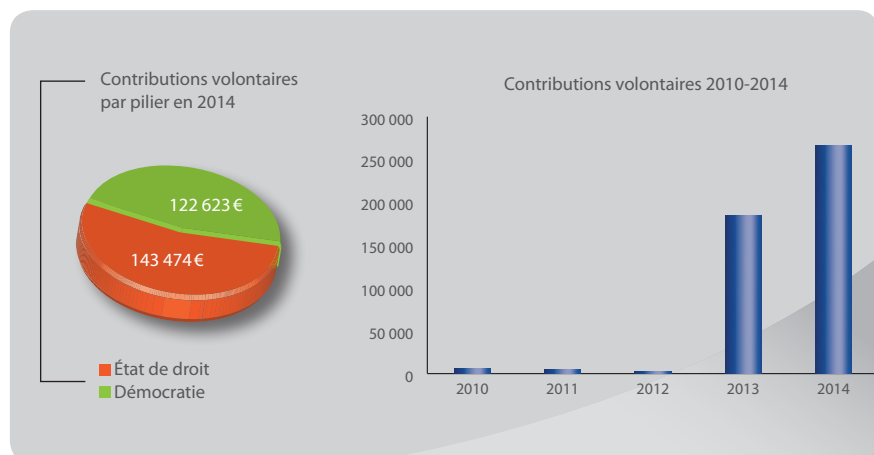
## Bosnie-Herzégovine

Contribution volontaire:  
 Aucune  
 Classement d'État membre:  
 Aucune contribution  
 Classement par habitant:  
 Aucune contribution



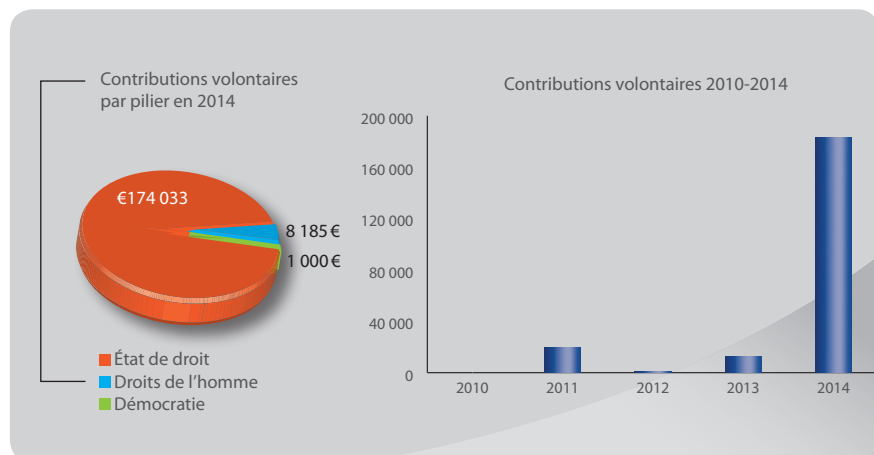
## Bulgarie

Contribution volontaire:  
 266 097 €  
 Classement d'État membre:  
 11/47  
 Classement par habitant:  
 15/47



## Croatie

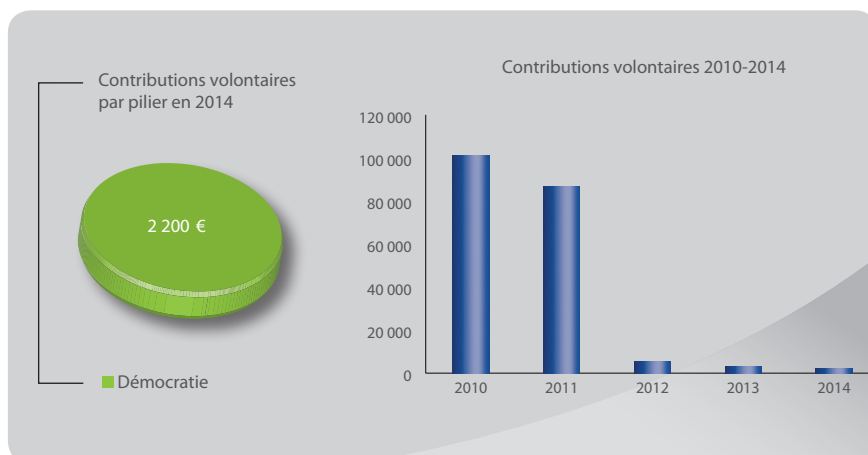
Contribution volontaire:  
 183 218 €  
 Classement d'État membre:  
 14/47  
 Classement par habitant:  
 14/47





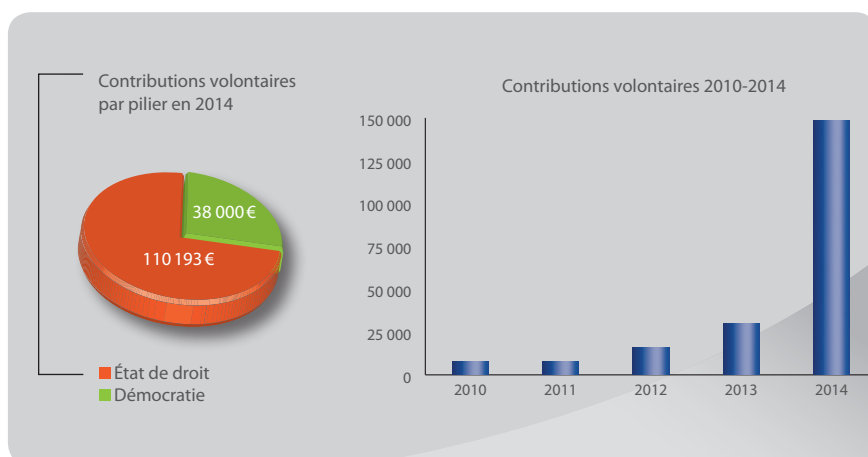
## Chypre

Contribution volontaire:  
2 200 €  
Classement d'État membre:  
34/47  
Classement par habitant:  
31/47



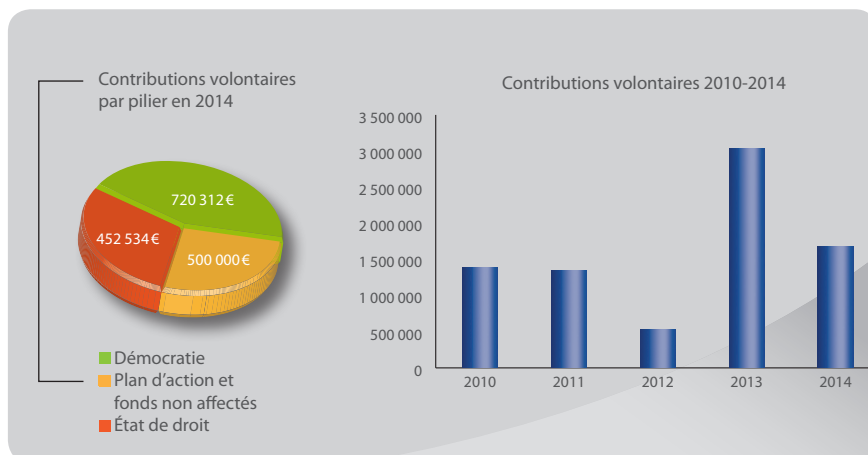
## République tchèque

Contribution volontaire:  
148 193 €  
Classement d'État membre:  
15/47  
Classement par habitant:  
19/47



## Danemark

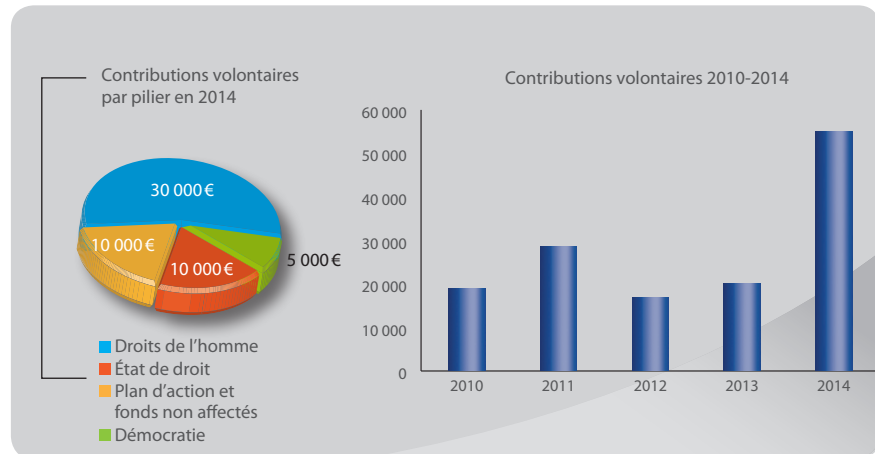
Contribution volontaire:  
1 672 846 €  
Classement d'État membre:  
2/47  
Classement par habitant:  
4/47





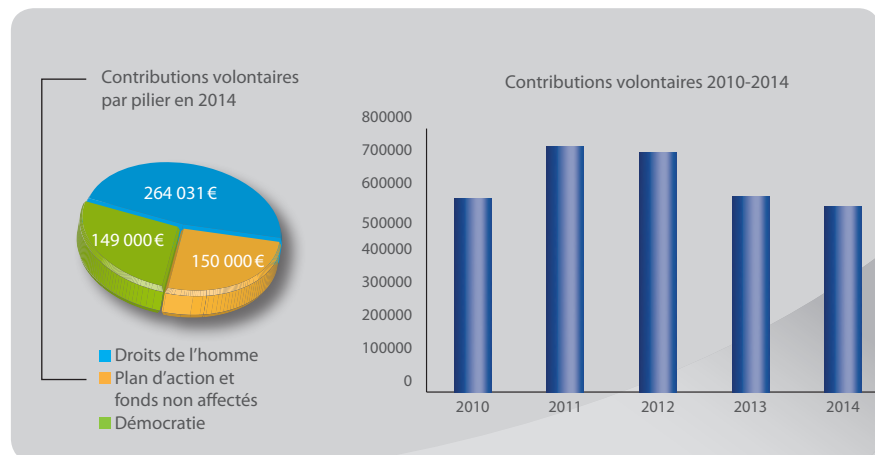
## Estonie

Contribution volontaire:  
55 000 €  
Classement d'État membre:  
26/47  
Classement par habitant:  
13/47



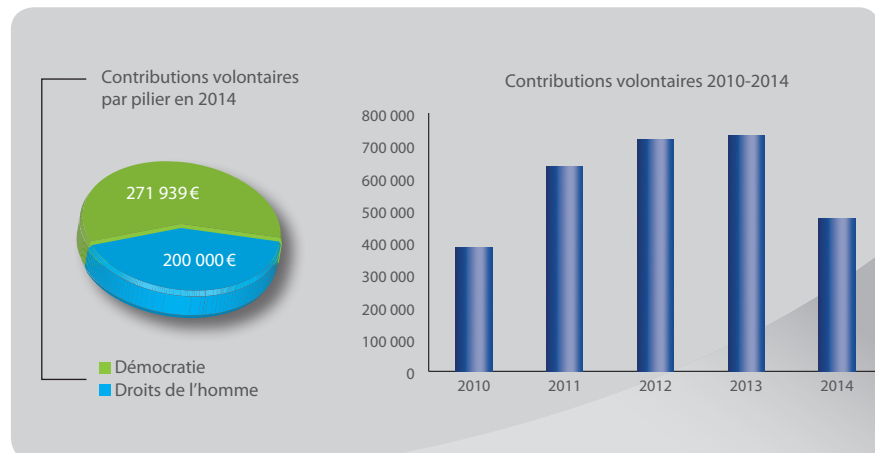
## Finlande

Contribution volontaire:  
563 031 €  
Classement d'État membre:  
6/47  
Classement par habitant:  
10/47



## France

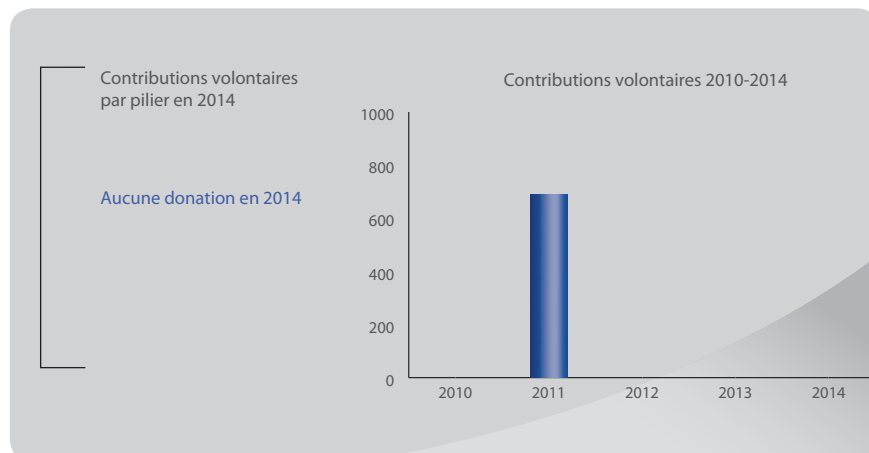
Contribution volontaire:  
471 939 €  
Classement d'État membre:  
8/47  
Classement par habitant:  
21/47





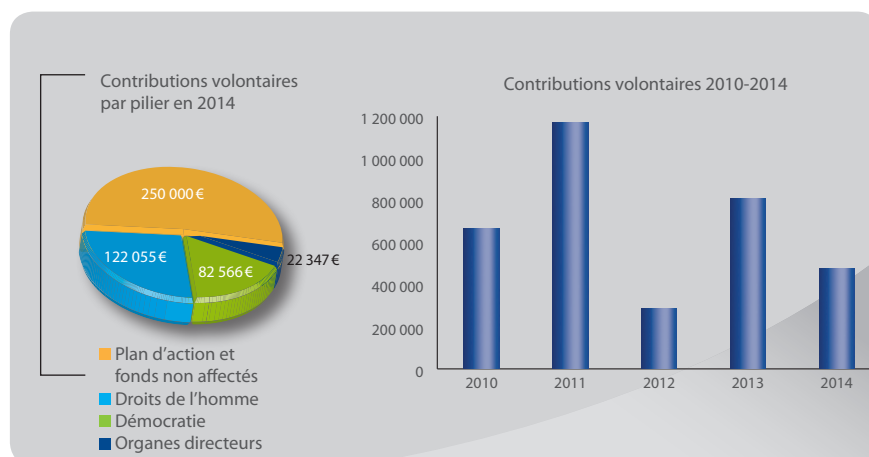
## Géorgie

Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**



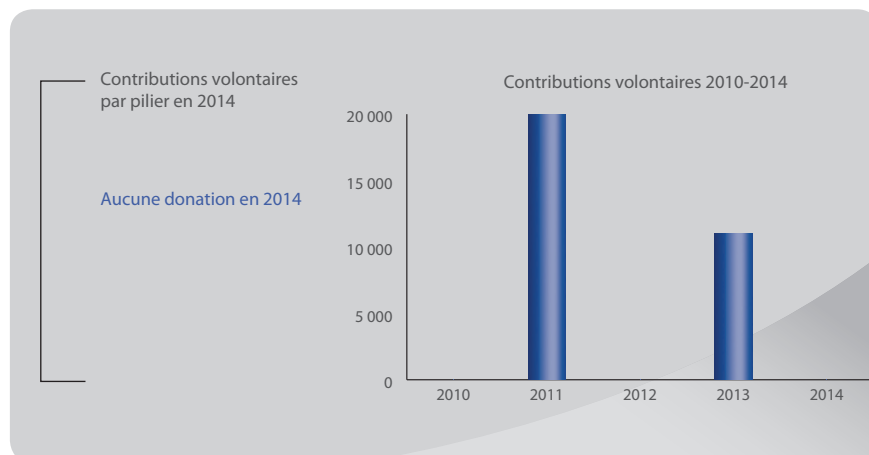
## Allemagne

Contribution volontaire:  
**476 968 €**  
 Classement d'État membre:  
**7/47**  
 Classement par habitant:  
**23/47**



## Grèce

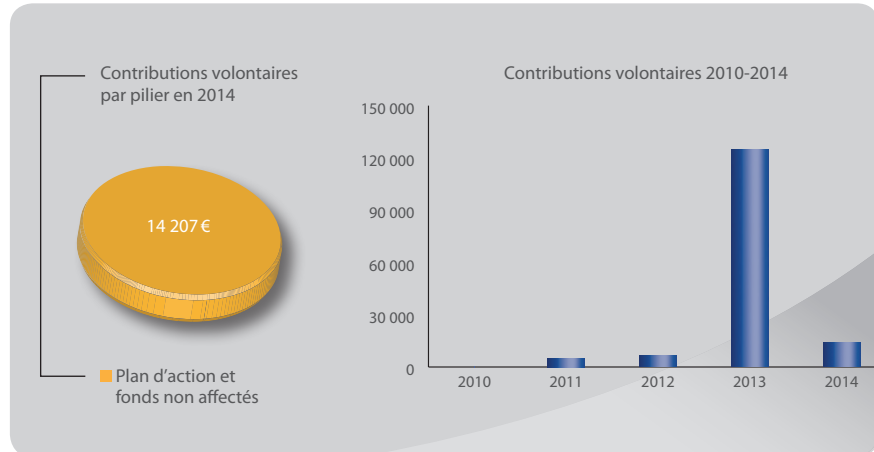
Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**





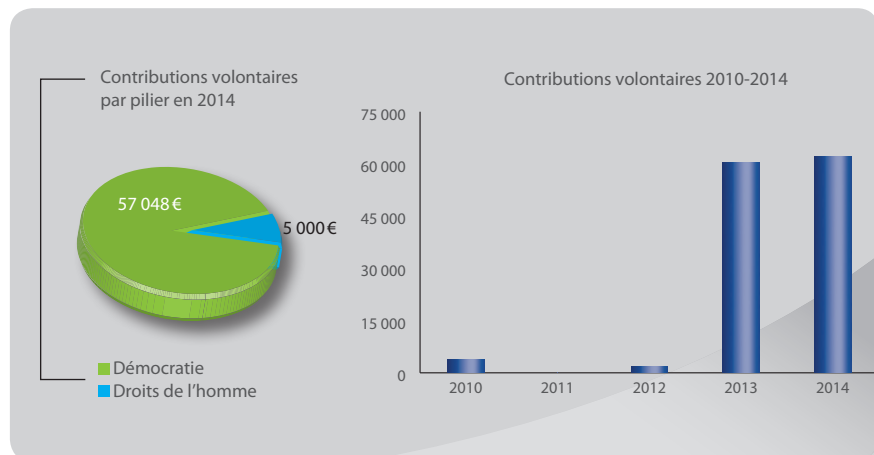
## Hongrie

Contribution volontaire:  
**14 207 €**  
 Classement d'État membre:  
**32/47**  
 Classement par habitant:  
**33/47**



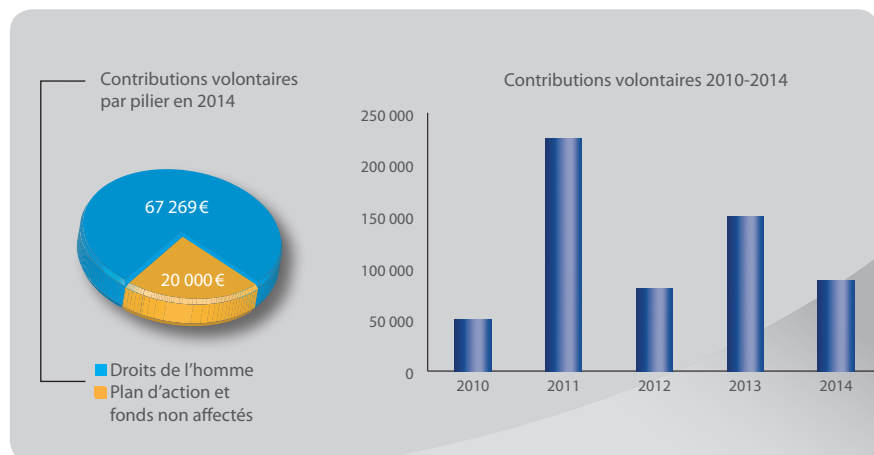
## Islande

Contribution volontaire:  
**62 048 €**  
 Classement d'État membre:  
**25/47**  
 Classement par habitant:  
**7/47**



## Irlande

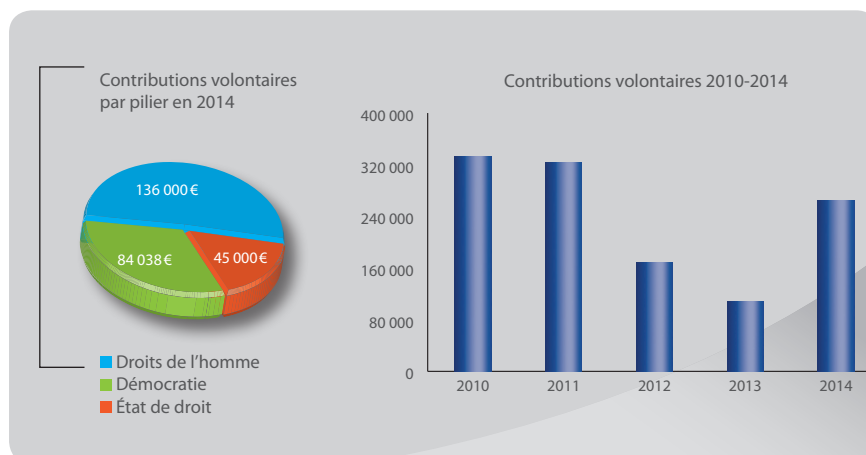
Contribution volontaire:  
**87 269 €**  
 Classement d'État membre:  
**24/47**  
 Classement par habitant:  
**18/47**





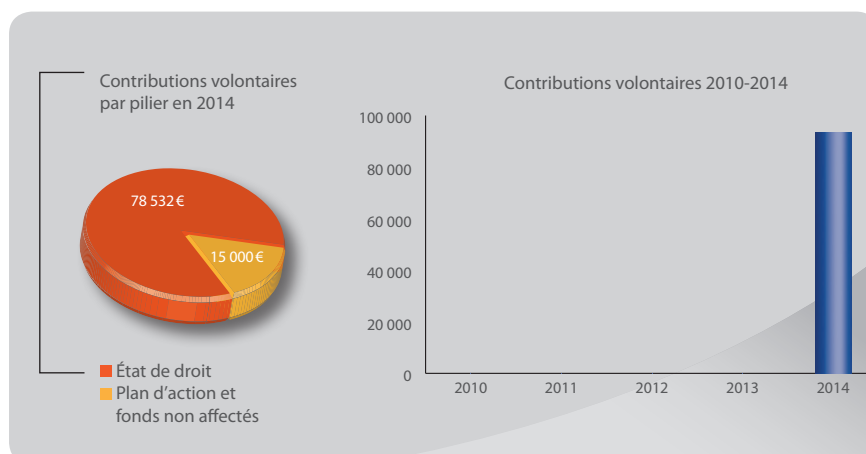
## Italie

Contribution volontaire:  
265 038 €  
Classement d'État membre:  
12/47  
Classement par habitant:  
27/47



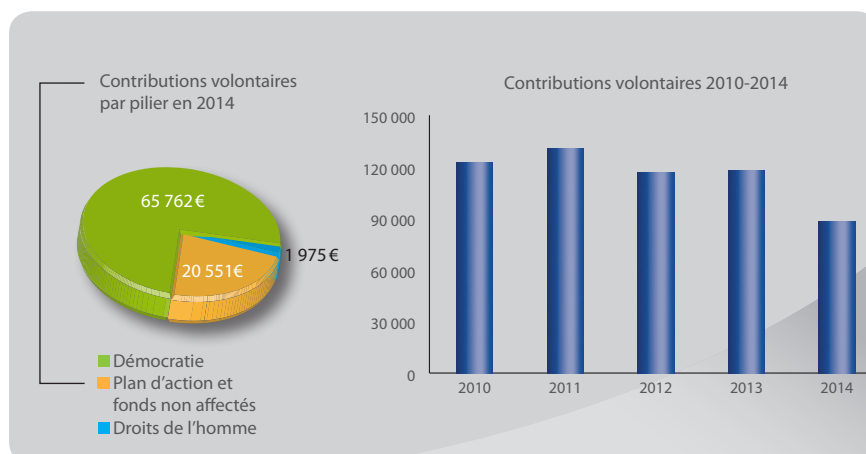
## Lettonie

Contribution volontaire:  
93 532 €  
Classement d'État membre:  
21/47  
Classement par habitant:  
12/47



## Liechtenstein

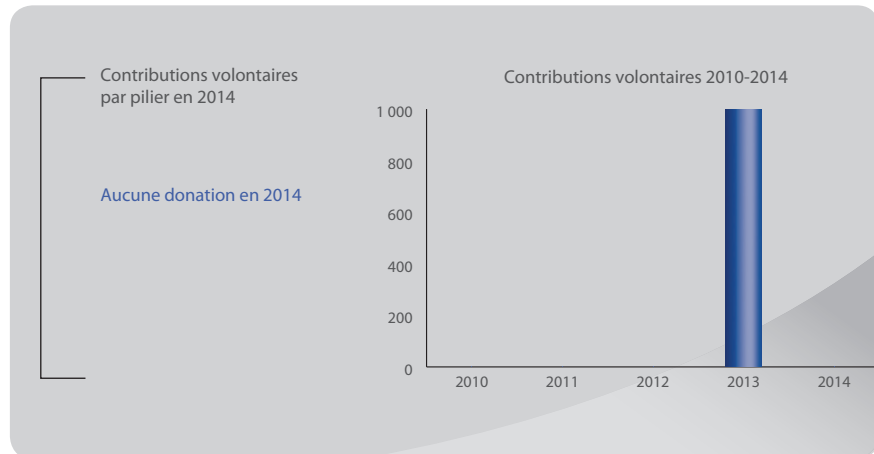
Contribution volontaire:  
88 288 €  
Classement d'État membre:  
23/47  
Classement par habitant:  
2/47





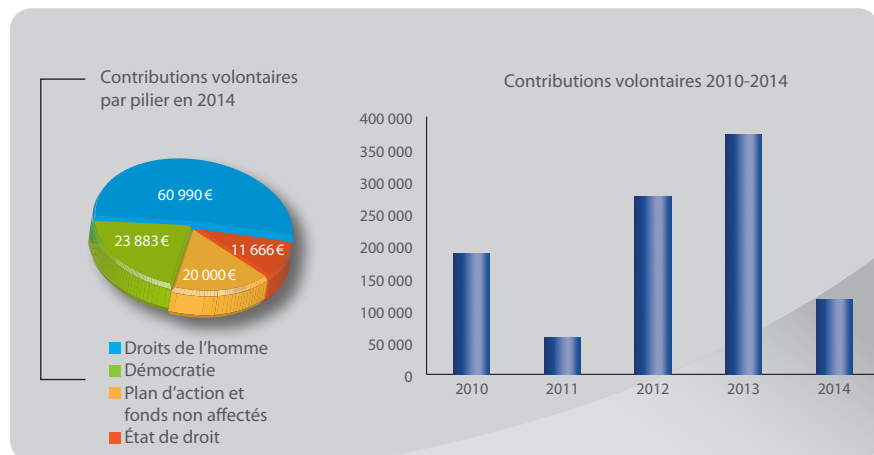
## Lituanie

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement d'État membre:  
Aucune contribution  
Classement par habitant:  
Aucune contribution



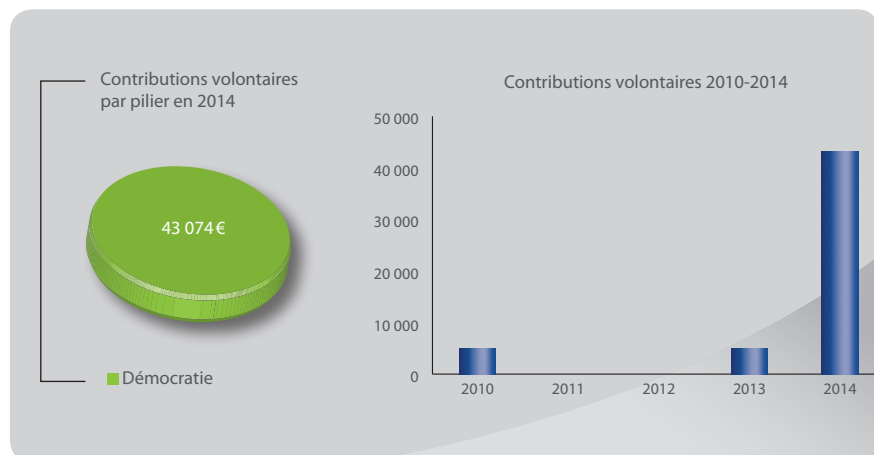
## Luxembourg

Contribution volontaire:  
116 539 €  
Classement d'État membre:  
18/47  
Classement par habitant:  
6/47



## Malte

Contribution volontaire:  
43 074 €  
Classement d'État membre:  
28/47  
Classement par habitant:  
11/47

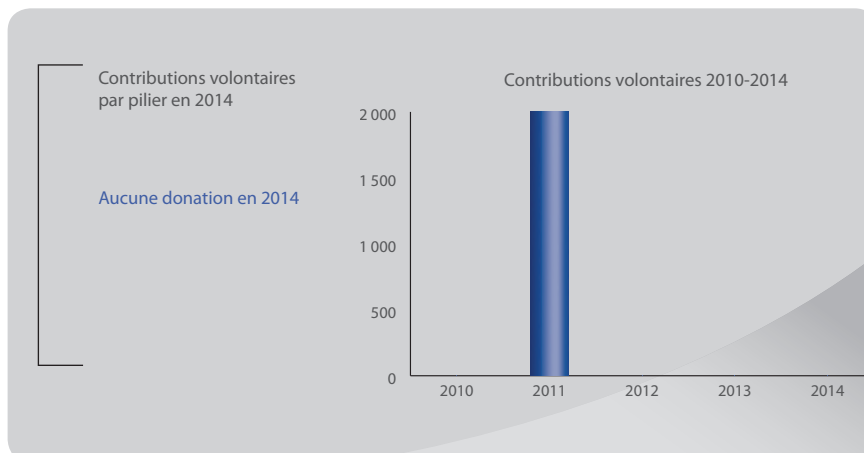






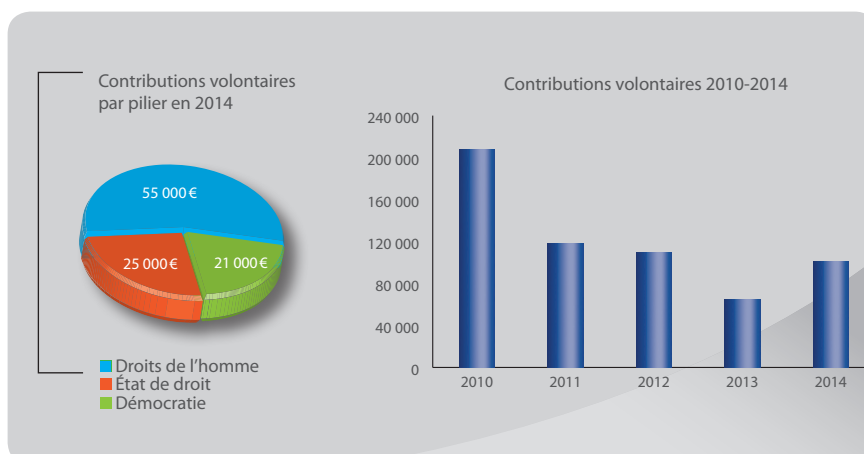
## République de Moldova

Contribution volontaire:  
 Aucune  
 Classement d'État membre:  
 Aucune contribution  
 Classement par habitant:  
 Aucune contribution



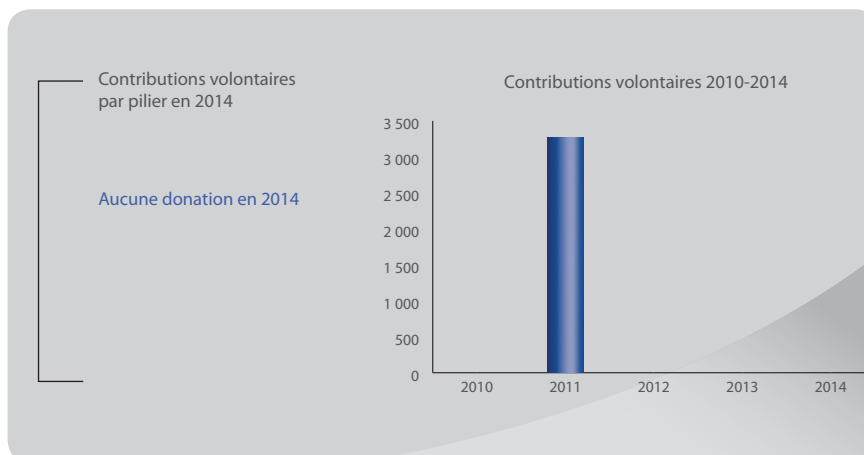
## Monaco

Contribution volontaire:  
 101 000 €  
 Classement d'État membre:  
 20/47  
 Classement par habitant:  
 1/47



## Monténégro

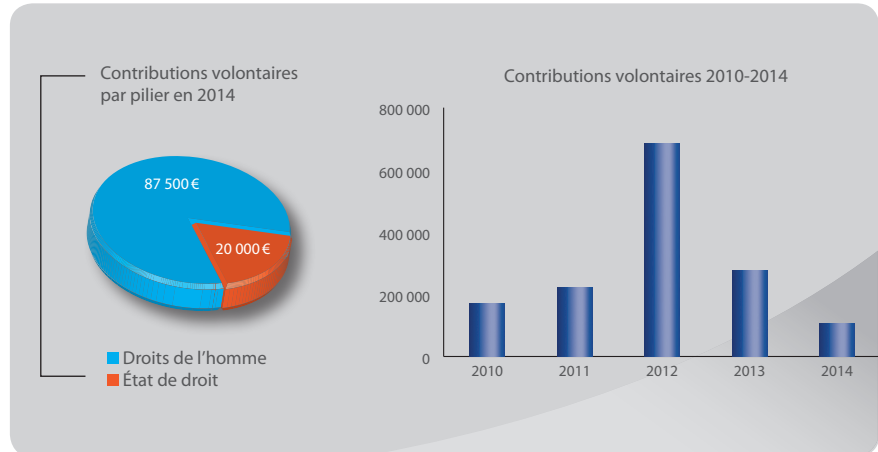
Contribution volontaire:  
 Aucune  
 Classement d'État membre:  
 Aucune contribution  
 Classement par habitant:  
 Aucune contribution





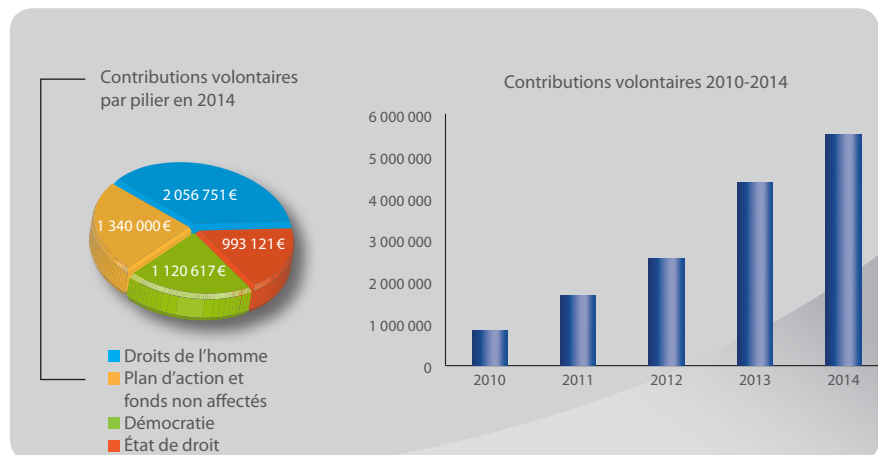
## Pays-Bas

Contribution volontaire:  
107 500 €  
Classement d'État membre:  
19/47  
Classement par habitant:  
22/47



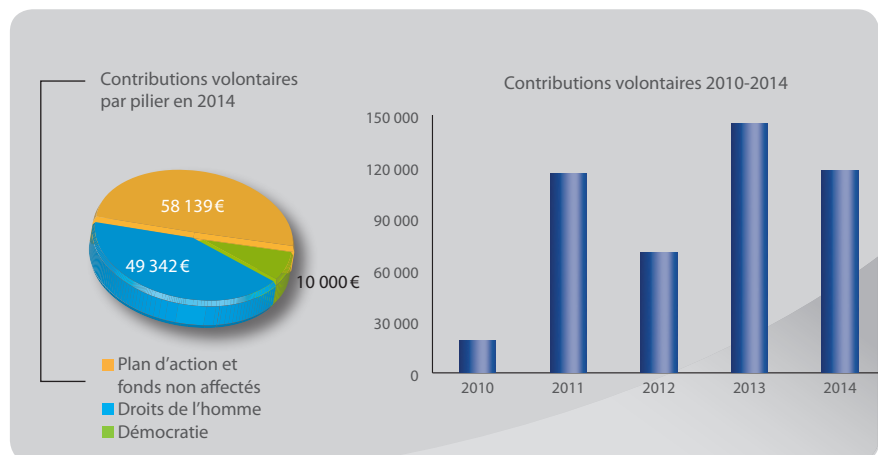
## Norvège

Contribution volontaire:  
5 510 489 €  
Classement d'État membre:  
1/47  
Classement par habitant:  
3/47



## Pologne

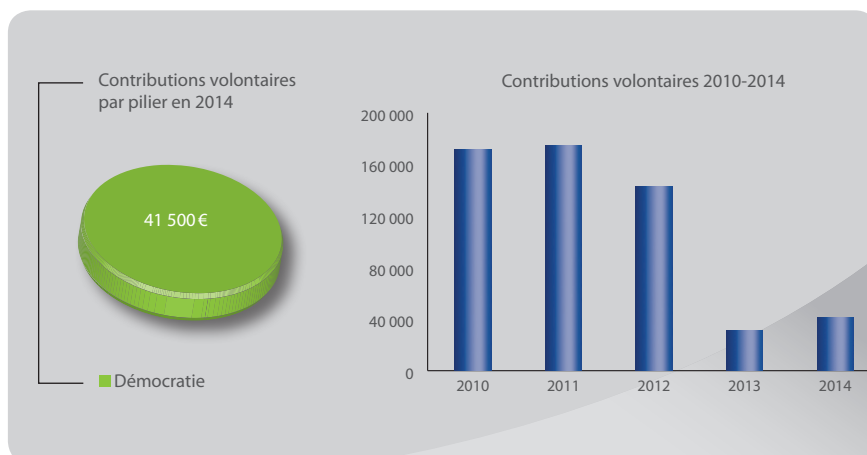
Contribution volontaire:  
117 481 €  
Classement d'État membre:  
17/47  
Classement par habitant:  
30/47





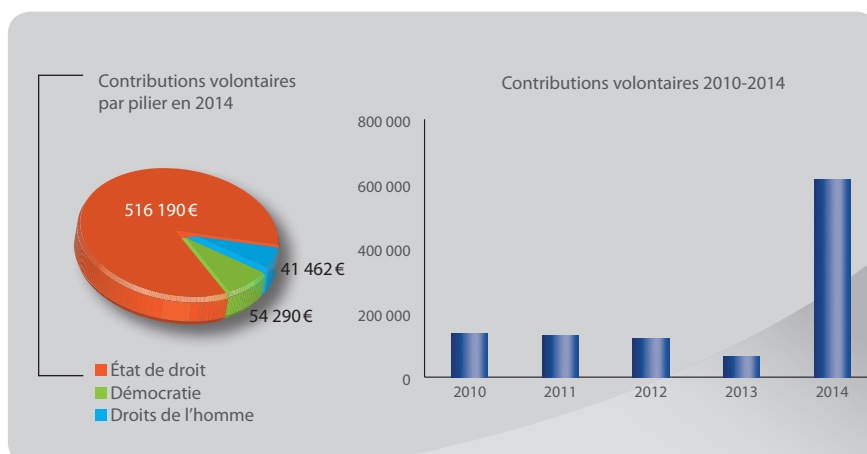
## Portugal

Contribution volontaire:  
41 500 €  
Classement d'État membre:  
29/47  
Classement par habitant:  
28/47



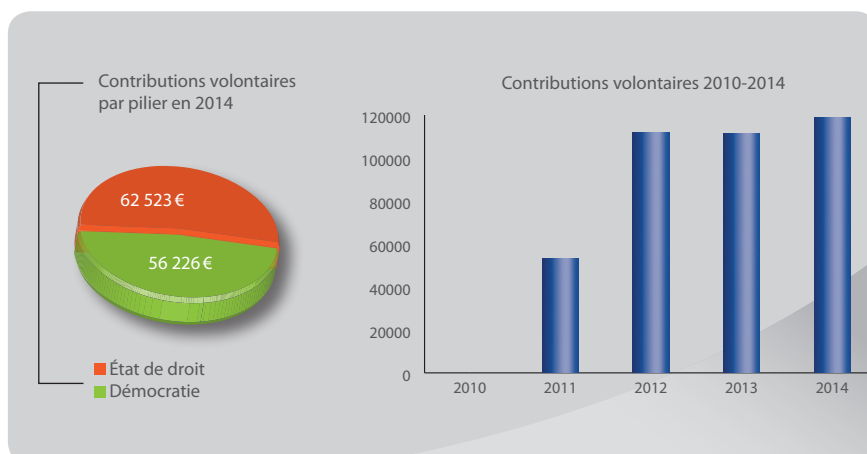
## Roumanie

Contribution volontaire:  
611 942 €  
Classement d'État membre:  
5/47  
Classement par habitant:  
16/47



## Fédération de Russie

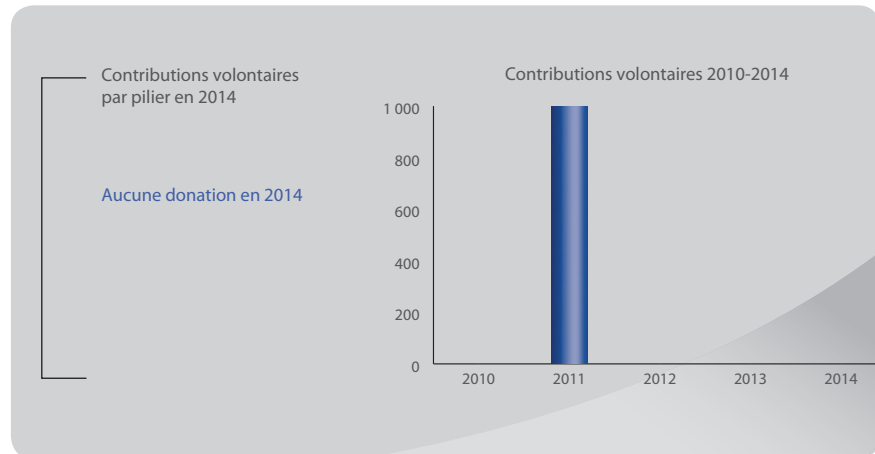
Contribution volontaire:  
118 749 €  
Classement d'État membre:  
16/47  
Classement par habitant:  
34/47





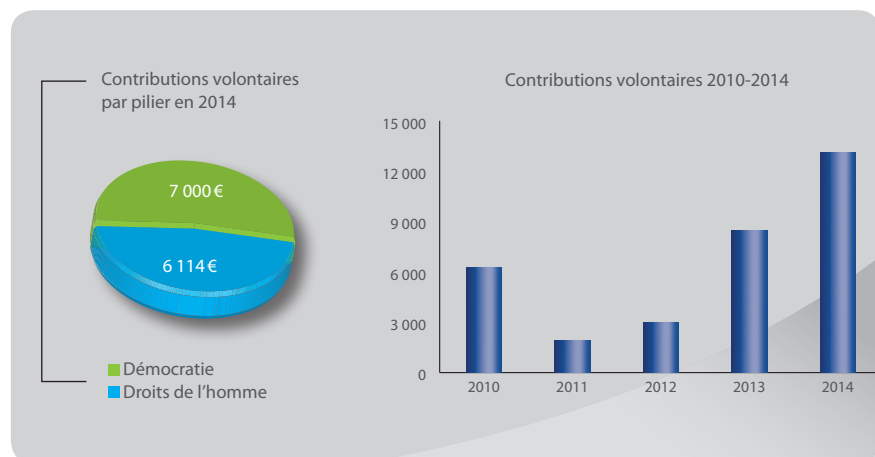
## Saint-Marin

Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**



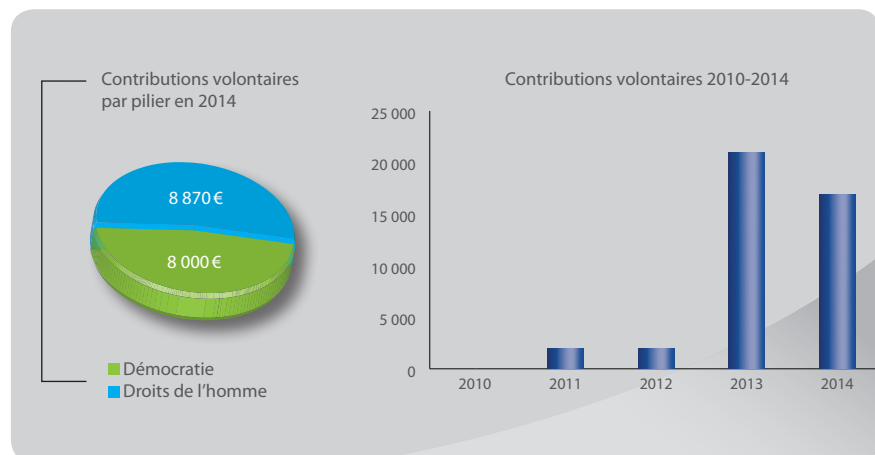
## Serbie

Contribution volontaire:  
**13 114 €**  
 Classement d'État membre:  
**33/47**  
 Classement par habitant:  
**32/47**



## République de Slovaquie

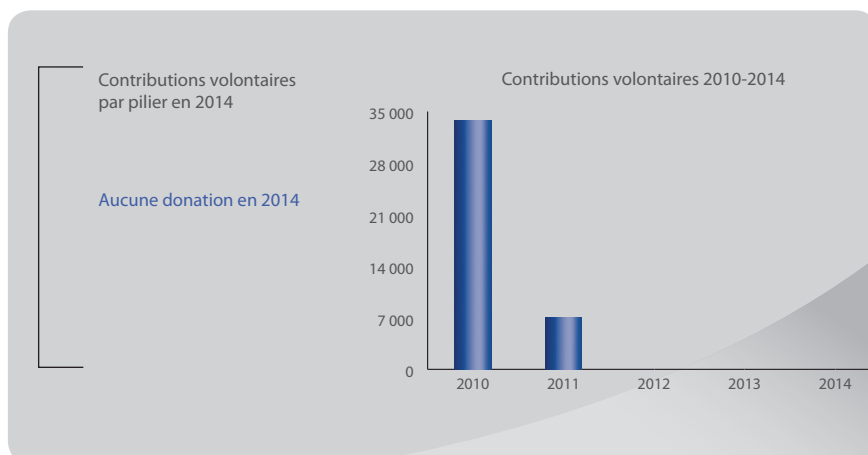
Contribution volontaire:  
**16 870 €**  
 Classement d'État membre:  
**31/47**  
 Classement par habitant:  
**29/47**





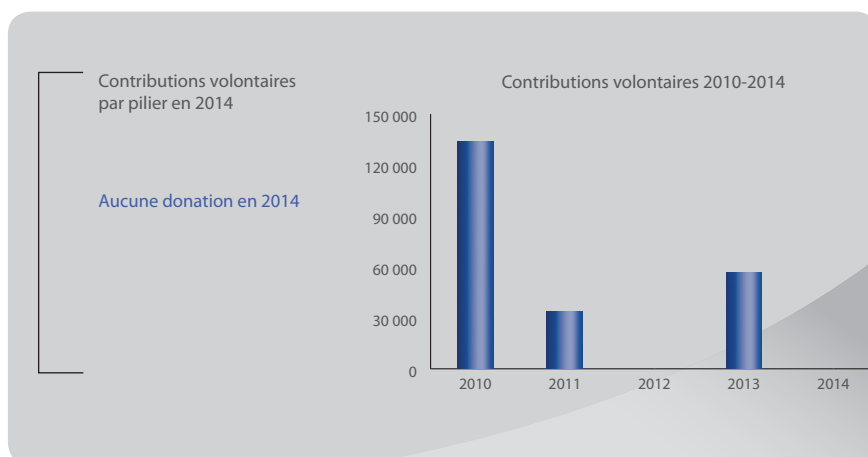
## Slovénie

Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**



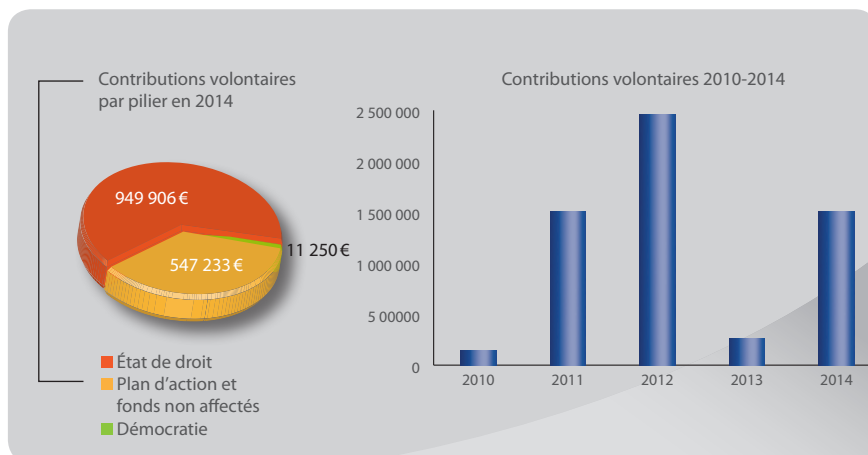
## Espagne

Contribution volontaire:  
**Aucune**  
 Classement d'État membre:  
**Aucune contribution**  
 Classement par habitant:  
**Aucune contribution**



## Suède

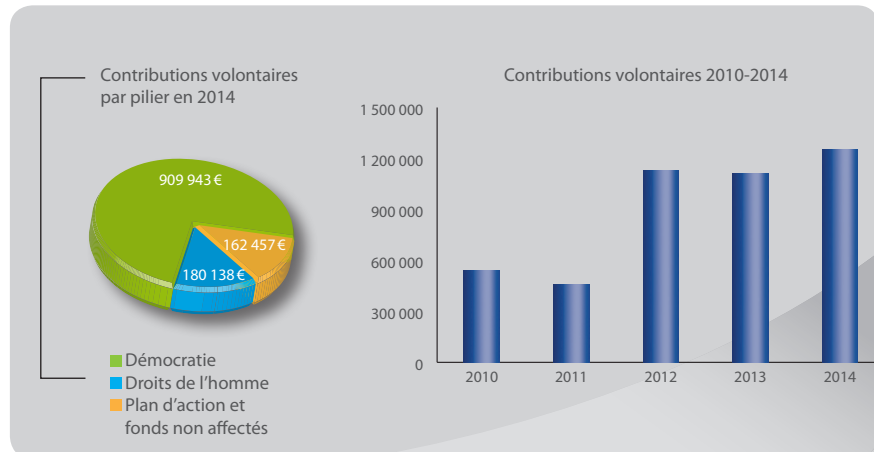
Contribution volontaire:  
**1 508 389 €**  
 Classement d'État membre:  
**3/47**  
 Classement par habitant:  
**8/47**





## Suisse

Contribution volontaire:  
1 252 538 €  
Classement d'État membre:  
4/47  
Classement par habitant:  
9/47



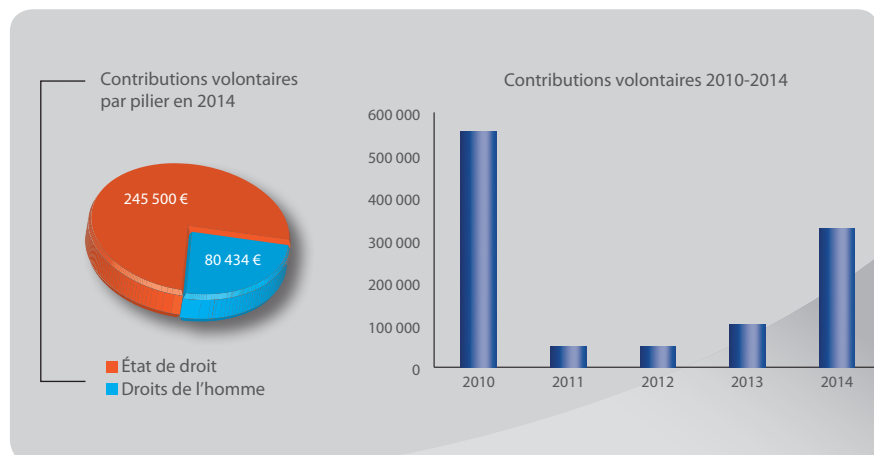
## « L'ex-République yougoslave de Macédoine »

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement d'État membre:  
Aucune contribution  
Classement par habitant:  
Aucune contribution



## Turquie

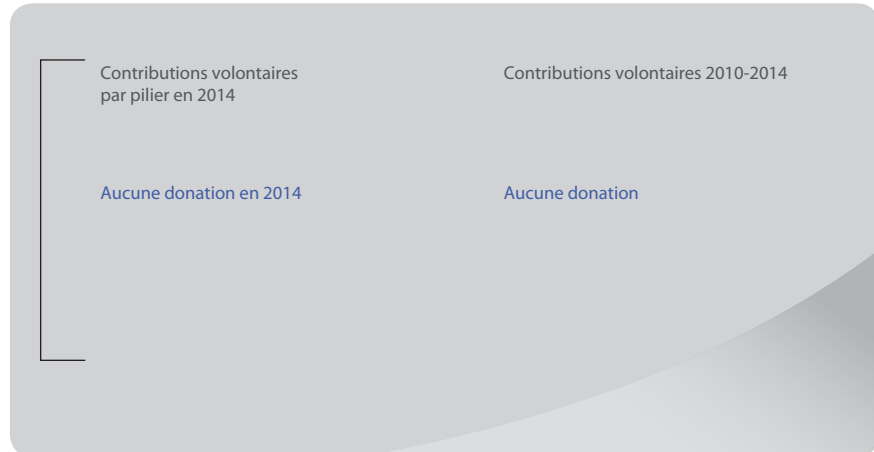
Contribution volontaire:  
325 934 €  
Classement d'État membre:  
9/47  
Classement par habitant:  
26/47





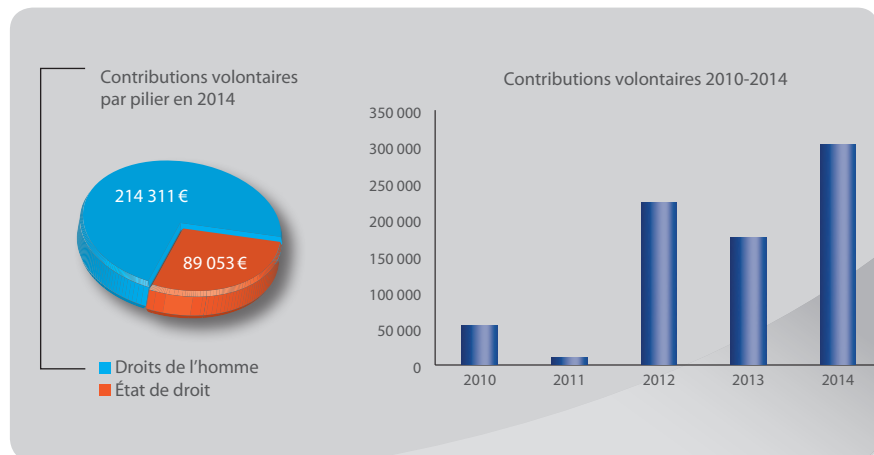
## Ukraine

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement d'État membre:  
Aucune contribution  
Classement par habitant:  
Aucune contribution



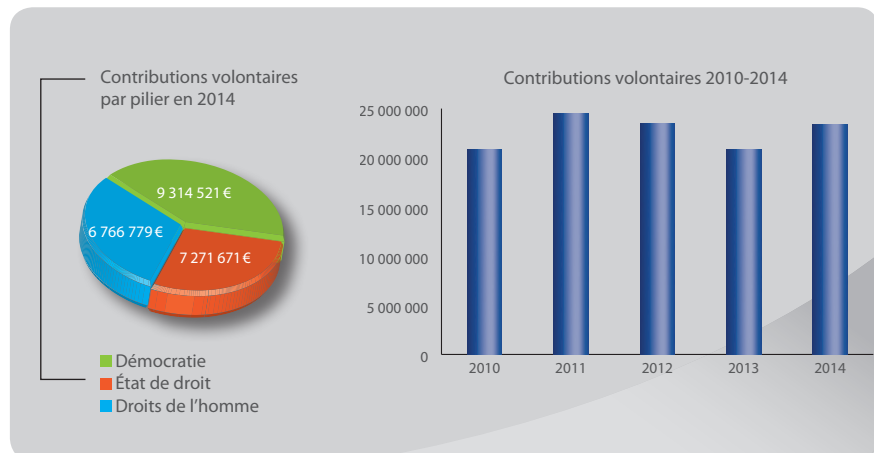
## Royaume-Uni

Contribution volontaire:  
303 364 €  
Classement d'État membre:  
10/47  
Classement par habitant:  
24/47



## Union européenne

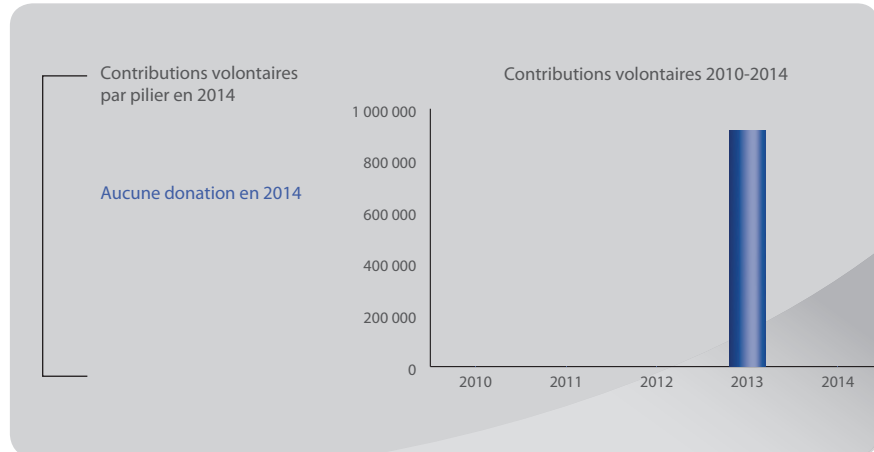
Contribution volontaire:  
23 352 971 €





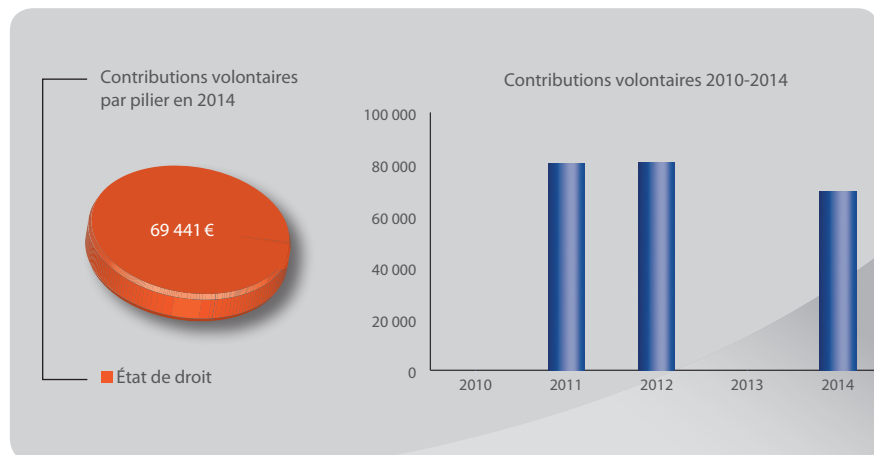
## Canada

Contribution volontaire:  
Aucune  
Classement Observateurs:  
Aucune contribution



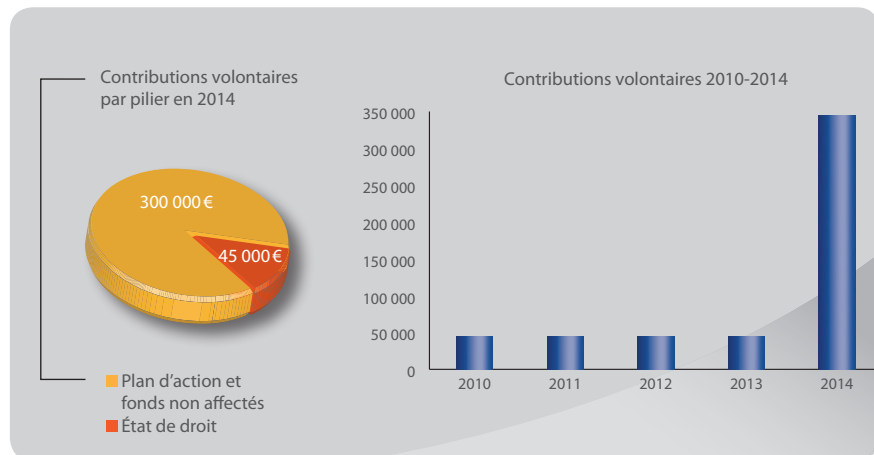
## Saint-Siège

Contribution volontaire:  
69 441 €  
Classement Observateurs:  
3/5



## Japon

Contribution volontaire:  
345 000 €  
Classement Observateurs:  
2/5







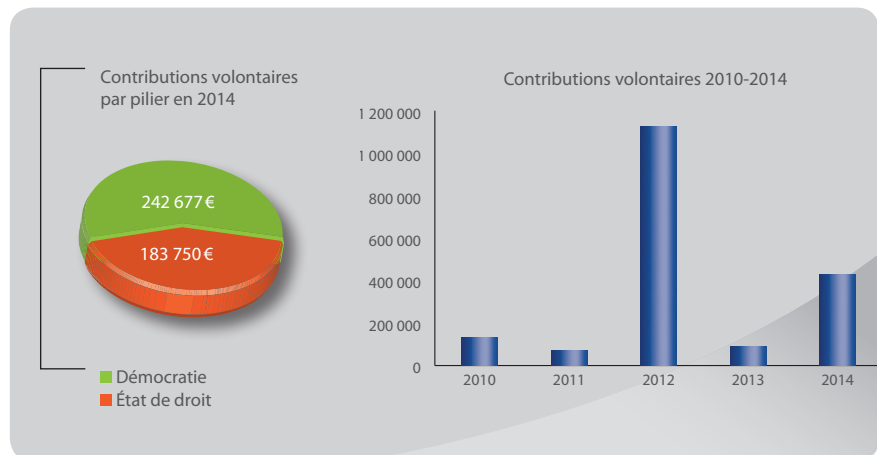
## Mexique

Contribution volontaire :  
Aucune  
Classement Observateurs :  
Aucune contribution



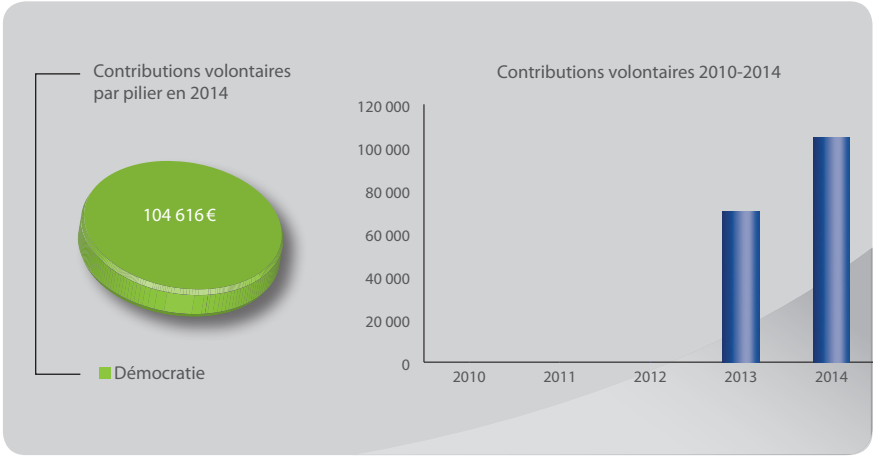
## États-Unis d'Amérique

Contribution volontaire :  
426 427 €  
Classement Observateurs :  
1/5



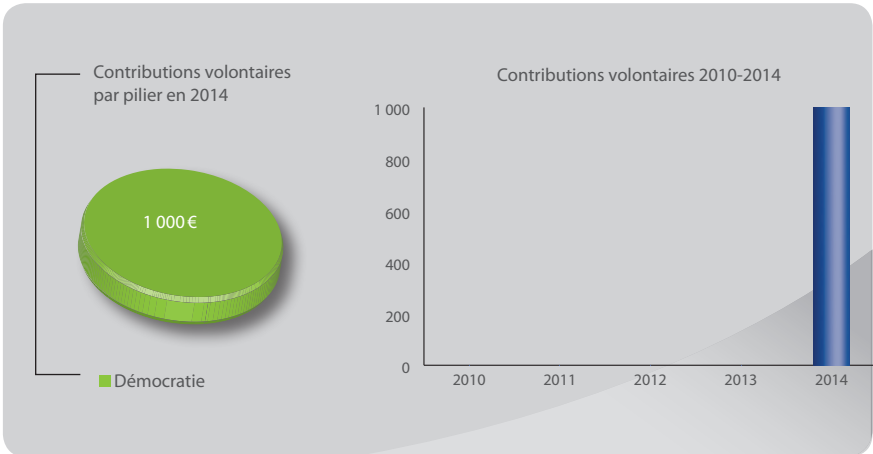
## Fondation A.G. Leventis

Contribution volontaire:  
**104 616 €**  
 Classement autres:  
 3/18



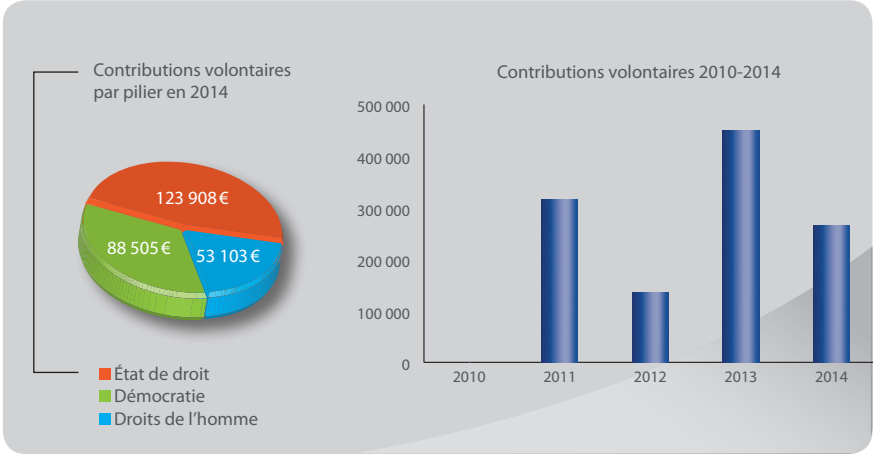
## Fondation Anna Lindh

Contribution volontaire:  
**1 000 €**  
 Classement autres:  
 18/18



## Mécanisme de subvention de l'Espace économique européen (EEE)\*

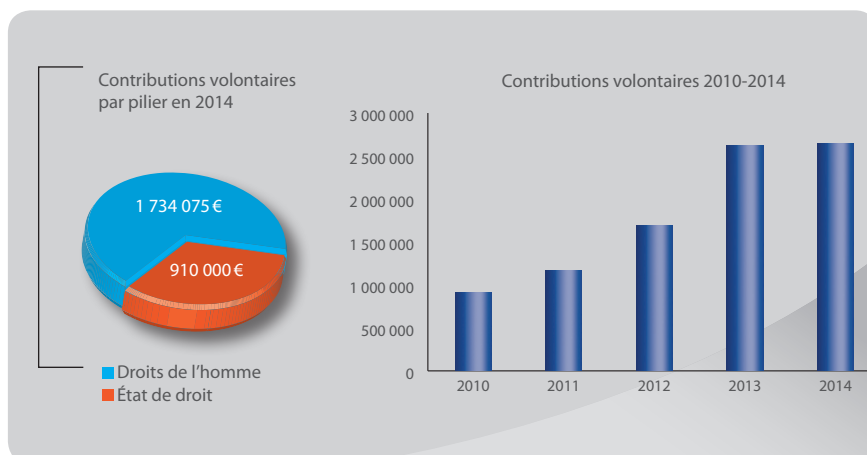
Contribution volontaire:  
**265 516 €**  
 Classement autres:  
 2/18



\* Pays donateurs: Islande, Liechtenstein, Norvège

## Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme\*

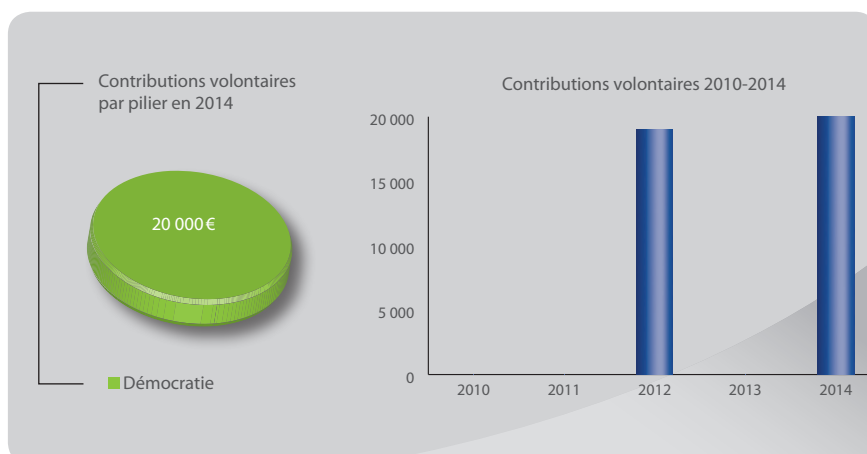
Contribution volontaire:  
2 644 075 €  
Classement autres:  
1/18



\* Pays donateurs: Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse

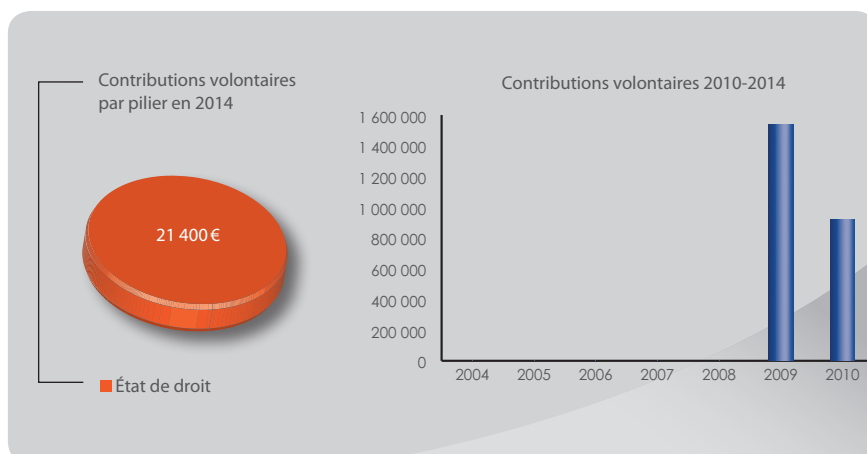
## IJAB (Fachstelle für Internationale Jugendarbeit der Bundesrepublik Deutschland)

Contribution volontaire:  
20 000 €  
Classement autres:  
11/18



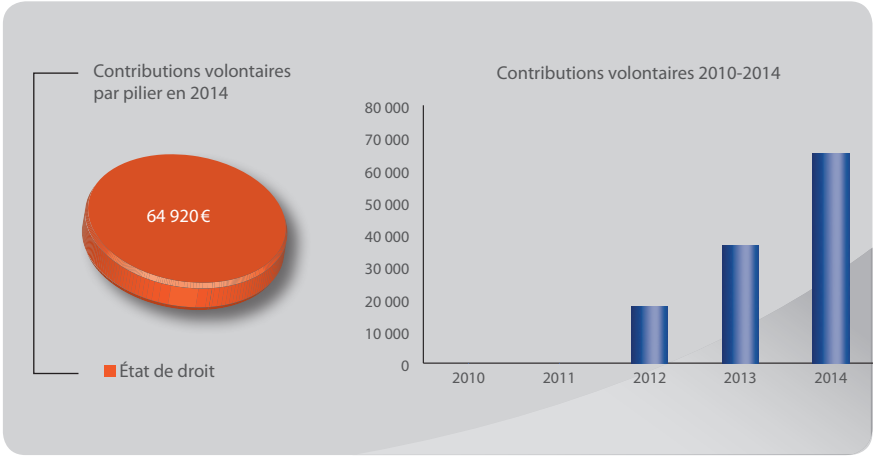
## Ile de Man

Contribution volontaire:  
21 400 €  
Classement autres:  
7/18



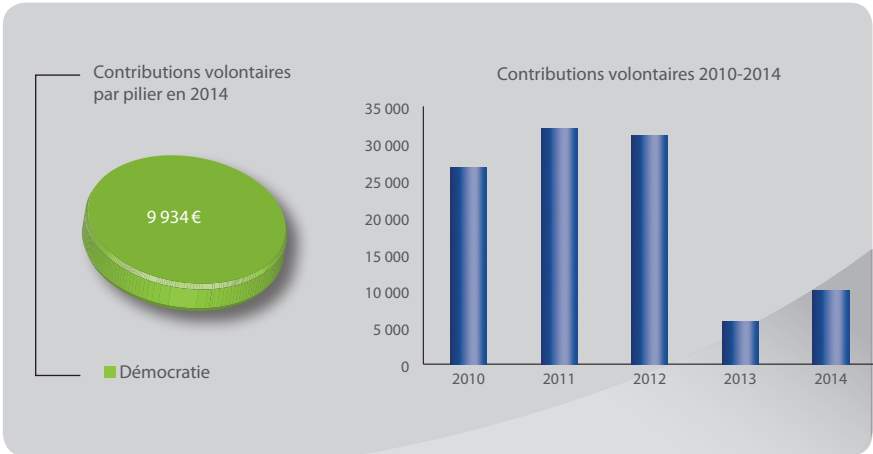
# Israël

Contribution volontaire:  
64 920 €  
Classement autres:  
4/18



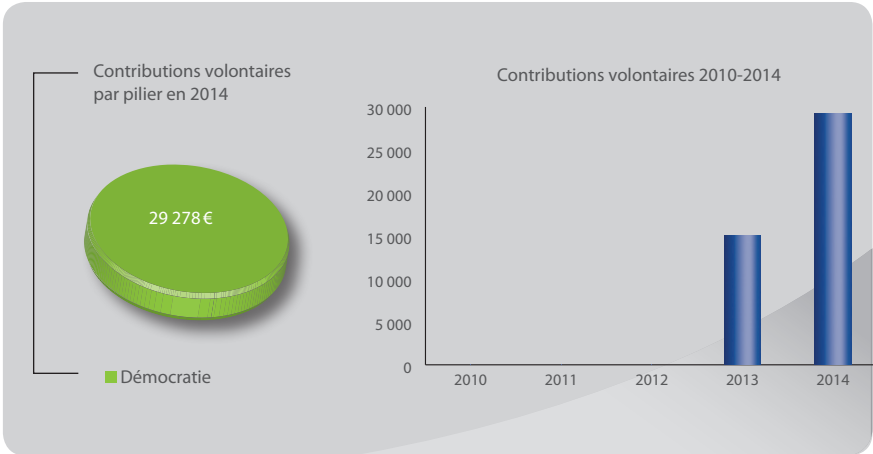
# Fondation du Japon

Contribution volontaire:  
9 934 €  
Classement autres:  
13/18



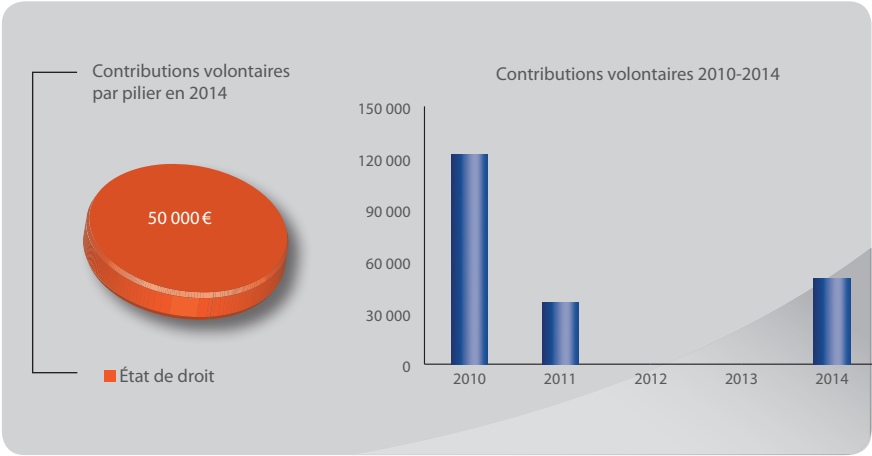
# Fondation "La Caixa"

Contribution volontaire:  
29 278 €  
Classement autres:  
6/18



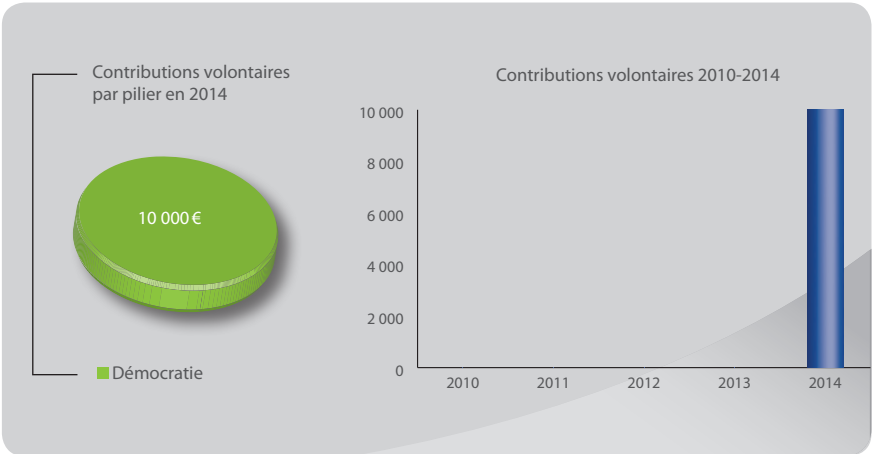
# Microsoft Corporation

Contribution volontaire :  
50 000 €  
Classement autres :  
5/18



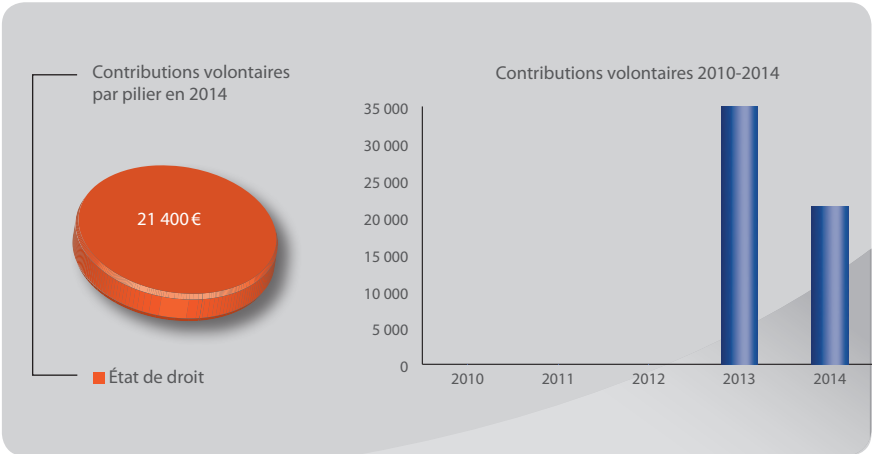
# Maroc

Contribution volontaire :  
10 000 €  
Classement autres :  
12/18



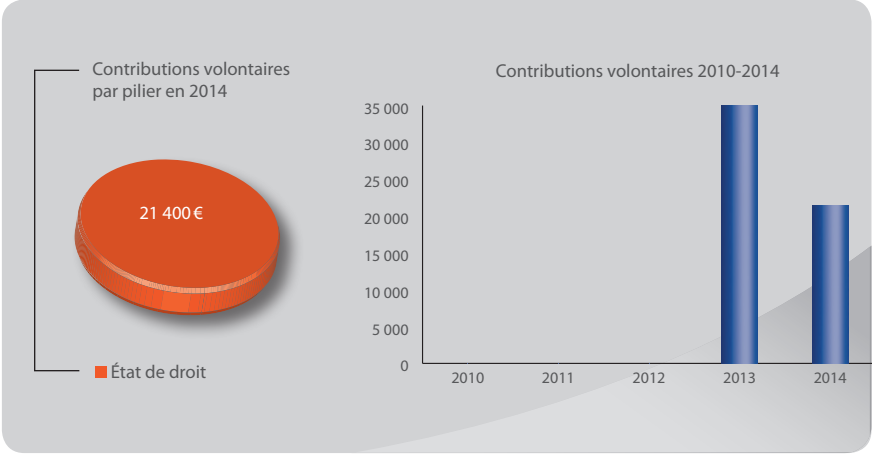
# États du Guernesey

Contribution volontaire :  
21 400 €  
Classement autres :  
9/18



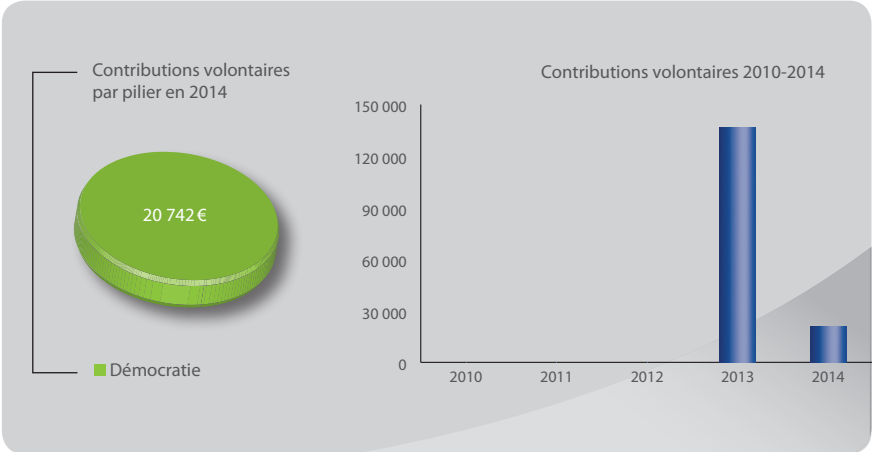
# États du Jersey

Contribution volontaire:  
21 400 €  
Classement autres:  
8/18



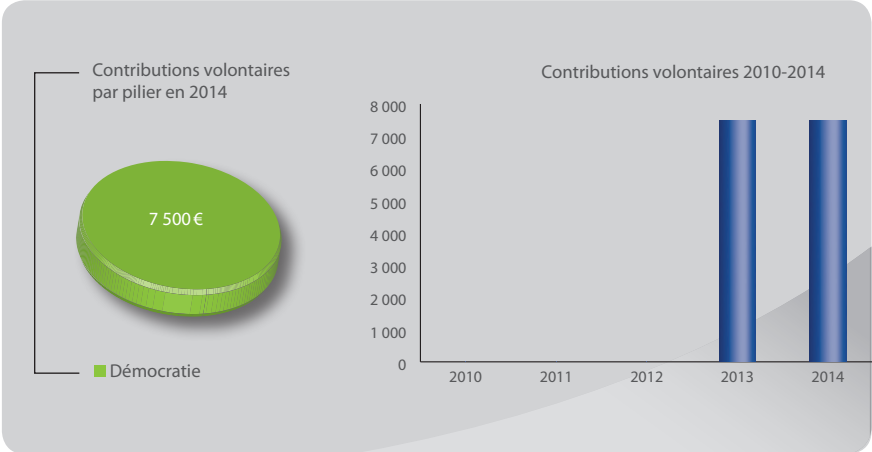
# Supporters of Civil Society in Russia

Contribution volontaire:  
20 742 €  
Classement autres:  
10/18



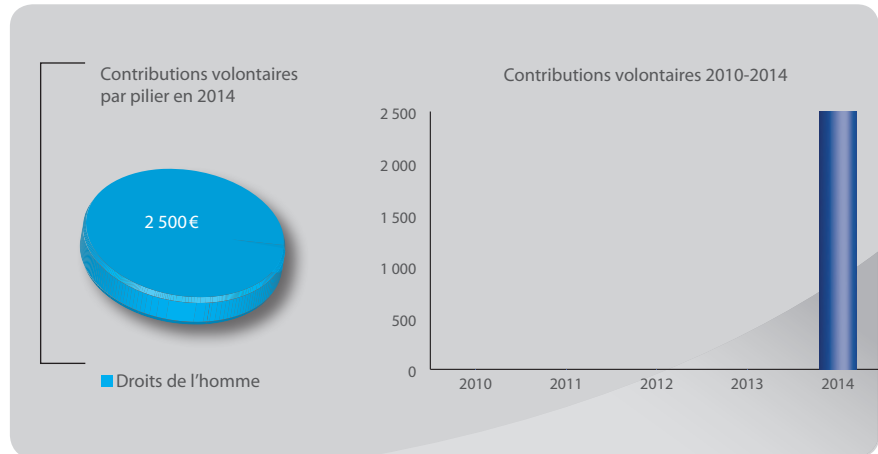
# Fondation Charta 77

Contribution volontaire:  
7 500 €  
Classement autres:  
15/18



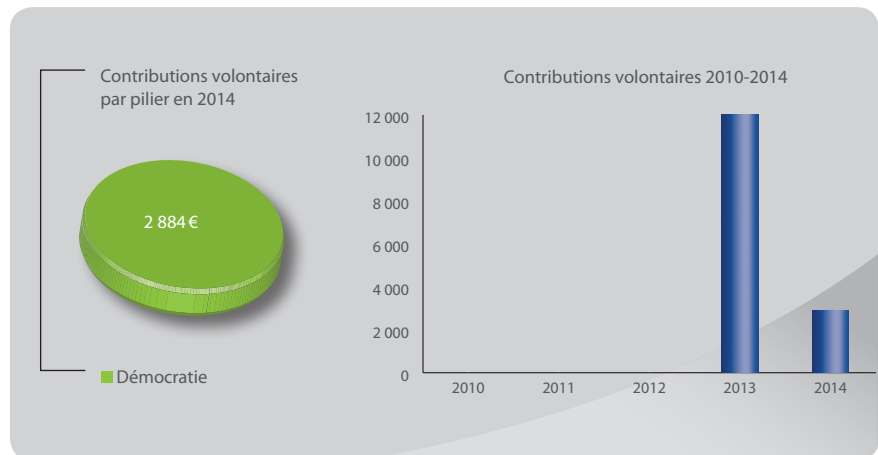
## Nations Unies

Contribution volontaire:  
2 500 €  
Classement autres:  
17/18



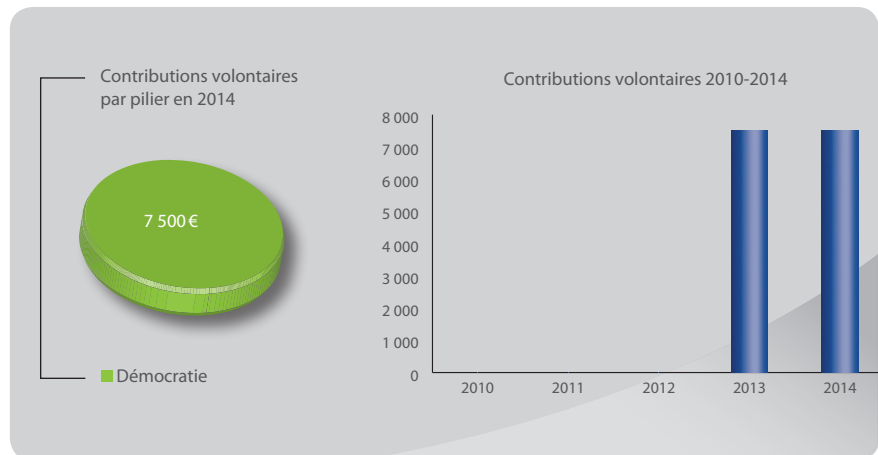
## Université de Graz

Contribution volontaire:  
2 884 €  
Classement autres:  
16/18



## Václav Havel Library

Contribution volontaire:  
7 500 €  
Classement autres:  
14/18



# Annexe 2

---

Tableaux





## 2.1 Recettes sous forme de contributions volontaires 2006-2014

Rang	Donateur	2006 (€)	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	Total (€)
1	Union européenne (Programmes conjoints et autres)	15 631 743,44	13 248 624,19	20 237 864,44	20 056 507,22	20 815 949,96	24 543 762,13	23 437 238,21	20 867 155,45	23 352 971,21	182 191 816,25
2	Norvège	502 654,70	631 377,71	779 645,91	786 729,85	840 693,84	1 676 536,65	2 563 697,23	4 364 762,00	5 510 488,80	17 656 586,69
3	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme <sup>1</sup>	0,00	0,00	0,00	1 539 647,00	916 635,00	1 166 637,00	1 693 365,00	2 620 000,00	2 644 075,39	10 580 359,39
4	Danemark	0,00	1 008 802,15	0,00	800 000,00	1 392 428,52	1 340 953,70	537 318,38	3 031 472,23	1 672 846,61	9 783 821,59
5	Suède	379 906,90	600 552,90	398 157,69	758 894,08	146 097,90	1 509 419,98	2 454 681,95	257 507,04	1 508 388,70	8 013 607,14
6	Finlande	634 750,00	617 000,00	490 500,00	666 557,00	589 678,39	747 429,82	726 527,18	593 203,18	563 030,83	5 628 676,40
7	Suisse	350 925,68	115 698,49	158 577,80	360 537,82	541 523,05	457 297,87	1 129 770,77	1 108 550,17	1 252 537,70	5 475 419,35
8	France	190 550,79	500 907,64	456 350,00	611 350,00	384 227,00	634 059,72	718 350,00	730 877,71	471 938,84	4 698 611,70
9	Allemagne	78 984,00	123 020,00	261 000,00	530 106,29	665 172,00	1 170 730,00	285 660,00	810 996,16	476 968,45	4 402 636,90
10	Pays-Bas	229 795,20	582 537,07	659 659,82	454 545,00	170 161,64	221 795,00	685 064,50	277 050,00	107 500,00	3 388 108,23
11	Canada	1 595 135,99	329 098,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 425,06	0,00	2 838 659,86
12	Italie	322 146,49	388 498,19	404 006,63	340 529,20	332 749,14	323 523,78	168 078,77	108 404,88	265 037,73	2 652 974,81
13	États-Unis d'Amérique	75 150,00	38 400,00	342 778,91	190 703,63	132 610,01	70 500,00	1 127 690,72	90 812,81	426 426,89	2 495 072,97
14	Irlande	609 090,00	373 095,00	581 680,00	6 000,00	50 000,00	225 000,00	80 000,00	150 000,00	87 269,14	2 162 134,14
15	Luxembourg	147 192,40	169 118,45	137 215,62	117 634,70	187 746,50	57 332,41	275 168,02	372 308,33	116 539,09	1 580 255,52
16	Espagne	136 000,00	267 956,00	458 000,00	365 600,00	133 600,00	34 000,00	0,00	56 500,00	0,00	1 451 656,00
17	Portugal	161 433,32	171 481,68	170 316,76	188 857,76	171 380,00	174 505,40	142 582,00	31 500,00	41 500,00	1 253 556,92
18	Turquie	10 000,00	0,00	128 685,00	17 853,32	555 000,00	50 000,00	50 000,00	100 000,00	325 934,04	1 237 472,36
19	Royaume-Uni	167 185,48	124 622,05	84 339,48	47 661,89	54 520,03	9 950,00	223 498,38	174 635,42	303 363,73	1 189 776,46
20	Espace économique européen (EEE) <sup>2</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	315 350,00	135 150,00	449 710,81	265 516,00	1 165 726,81
21	Belgique	251 622,46	95 673,08	164 865,50	26 077,81	103 867,40	109 800,21	179 000,00	178 134,38	49 753,15	1 158 793,99
22	Roumanie	0,00	28 432,00	50 000,00	0,00	134 000,00	130 000,00	120 000,00	65 281,58	611 942,31	1 139 655,89
23	Liechtenstein	96 109,26	61 000,00	150 000,00	85 000,00	122 713,99	130 494,35	116 461,04	117 962,92	88 287,72	968 029,28
24	Monaco	115 000,00	28 000,00	152 000,00	53 000,00	208 000,00	118 175,69	109 065,06	64 967,62	101 000,00	949 208,37
25	Open Society Foundations	0,00	110 889,98	135 243,48	37 743,30	254 610,50	196 722,50	65 921,68	15 720,44	0,00	816 851,88
26	Japon	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 206,00	45 000,00	345 000,00	705 206,00
27	Microsoft Corporation	197 409,98	74 024,72	127 477,76	83 889,24	121 732,77	36 108,90	0,00	0,00	50 000,00	690 643,37
28	Pologne	62 500,00	65 000,00	20 000,00	17 500,00	19 000,00	116 200,78	70 065,44	145 000,00	117 481,49	632 747,71
29	Union internationale des chemins de fer	100 000,00	75 000,00	115 000,00	120 000,00	80 000,00	133 000,00	0,00	0,00	0,00	623 000,00
30	Autriche	14 772,39	3 500,00	43 000,00	0,00	13 000,00	18 000,00	57 834,83	361 500,00	91 500,00	603 107,22
31	Grèce	203 940,84	41 666,65	216 666,00	29 000,00	0,00	19 983,98	0,00	11 005,70	0,00	522 263,17
32	Azerbaïdjan	0,00	0,00	230 780,00	0,00	5 980,00	23 355,77	15 775,96	6 656,62	218 880,00	501 428,35
33	Bulgarie	9 990,00	2 000,00	0,00	0,00	5 956,80	5 000,00	3 000,00	184 125,00	266 097,54	476 169,34
34	Fédération de Russie	41 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 170,80	111 670,20	111 234,14	118 748,86	436 769,00
35	Hongrie	83 514,14	24 138,87	73 897,73	4 019,73	0,00	5 000,00	6 328,22	125 094,49	14 206,89	336 200,07
36	Chypre	6 218,66	1 726,52	69 221,18	2 221,00	101 221,00	86 523,19	5 221,00	3 221,00	2 200,00	277 773,55
37	Andorre	18 400,00	27 909,00	31 000,00	32 200,00	31 200,00	24 651,51	24 200,00	53 833,87	22 250,00	265 644,38
38	Croatie	0,00	17 000,00	6 000,00	2 000,00	0,00	19 802,78	1 000,00	12 979,38	183 218,13	242 000,29

1. Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.  
2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

## 2.1 Recettes sous forme de contributions volontaires 2006-2014

Rang	Donateur	2006 (€)	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	Total (€)
39	Israël	0,00	61 500,00	0,00	61 000,00	0,00	0,00	17 500,00	36 630,00	64 920,00	241 550,00
40	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe	0,00	140 068,82	88 758,36	0,00	8 622,40	0,00	0,00	0,00	0,00	237 449,58
41	République tchèque	5 000,00	10 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	16 000,00	30 000,00	148 193,50	233 193,50
42	Saint-Siège	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	80 393,00	0,00	69 441,00	229 834,00
43	Estonie	0,00	0,00	62 000,00	4 000,00	19 000,00	28 561,07	17 000,00	20 000,00	55 000,00	205 561,07
44	Fondation du Japon	33 125,00	0,00	34 123,42	29 162,00	26 699,70	32 000,00	31 000,00	5 841,83	9 934,36	201 886,31
45	Fondation A.G. Leventis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	104 616,00	174 616,00
46	Banque de développement du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	0,00	173 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 000,00
47	Islande	4 300,00	19 970,00	10 000,00	0,00	3 918,80	0,00	1 891,07	60 468,74	62 048,52	162 597,13
48	Supporters of Civil Society in Russia	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 849,12	20 741,71	157 590,83
49	Slovénie	10 000,00	9 150,00	10 000,00	87 000,00	33 737,43	7 049,13	0,00	0,00	0,00	156 936,56
50	Organisation internationale de la francophonie	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	30 000,00	70 500,00	10 880,00	0,00	138 380,00
51	Banque mondiale	0,00	0,00	0,00	0,00	14 892,03	114 885,82	0,00	0,00	0,00	129 777,85
52	Slovaquie	21 379,66	2 833,58	51 500,00	6 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	20 953,16	16 870,43	124 036,83
53	Union des associations européennes de football	0,00	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	48 000,00	32 000,00	0,00	0,00	115 000,00
54	Nations Unies	32 597,08	11 068,83	63 141,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	109 306,93
55	Lettonie	0,00	2 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 532,59	105 532,59
56	Société nationale pour la prévention de la cruauté envers les enfants	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
57	DEXIA Crédit Local	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
58	Université de Francfort	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
59	Arménie	0,00	0,00	0,00	20 260,05	11 597,61	0,00	6 836,32	30 000,00	0,00	68 693,98
60	Ile de Man	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	56 400,00
61	États du Guernesey	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	56 400,00
62	États de Jersey	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	21 400,00	56 400,00
63	Malte	500,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	43 074,60	53 574,60
64	Zennström Philanthropies	0,00	0,00	0,00	47 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 892,00
65	Fondation "La Caixa"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	29 278,40	44 278,40
66	McAfee Endowment Fund	0,00	0,00	0,00	40 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 358,09
67	Central European Initiative (CEI)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
68	Jugend für Europa	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
69	Moscow State Linguistic University	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
70	Serbie	0,00	0,00	6 295,00	0,00	6 253,96	1 941,21	3 000,00	8 474,54	13 114,31	39 079,02
71	Service international pour la jeunesse de la République fédérale d'Allemagne (IJAB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	20 000,00	39 000,00
72	Saint-Marin	1 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	998,50	0,00	0,00	0,00	31 998,50
73	Cassa di Risparmio di Firenze	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	15 000,00	0,00	25 000,00

## 2.1 Recettes sous forme de contributions volontaires 2006-2014

Rang	Donateur	2006 (€)	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	2010 (€)	2011 (€)	2012 (€)	2013 (€)	2014 (€)	Total (€)
74	Conseil nordique des ministres	3 006,33	0,00	0,00	0,00	12 703,76	0,00	0,00	6 979,62	0,00	22 689,71
75	Fondation Calouste Gulbenkian	1 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
76	Visa Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
77	Fondation Charta 77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	15 000,00
78	Václav Havel Library	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	15 000,00
79	Université de Graz	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	2 884,17	14 884,17
80	Université de Vienne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 582,40	2 895,60	0,00	14 478,00
81	Institut des études méditerranéennes (CH)	12 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 490,00
82	Lituanie	0,00	10 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	11 920,00
83	Allianz Kulturstiftung	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
84	Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
85	Maroc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
86	Comité international des étudiants (ISC) St Gallen	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
87	Centre national des langues (UK)	2 102,00	0,00	5 558,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 660,00
88	Euromesco	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
89	Institut d'études stratégiques de Lisbonne	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
90	Antidoping Switzerland Foundation	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
91	UPM-Kymmene Oyj	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
92	Bosnie-Herzégovine	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	3 390,59	0,00	0,00	0,00	4 390,59
93	Géorgie	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	690,59	0,00	0,00	0,00	3 690,59
94	Monténégro	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 262,97	0,00	0,00	0,00	3 262,97
95	Donateurs privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 056,54	0,00	3 056,54
96	Institut de recherche international Servier	1 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
97	Association européenne de la "Via Francigena"	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748,00
98	République de Moldova	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
99	Institut allemand pour la recherche internationale de l'éducation	0,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
100	JACET (Association japonaise des professeurs universitaires d'anglais)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
101	Parc national Donau-Auen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
102	Fonds pour l'éducation des Roms	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
103	Save the Children Norvège	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
104	Fondation Anna Lindh (EUROMED)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
105	Albanie	0,00	0,00	0,00	0,00	662,97	0,00	0,00	0,00	0,00	662,97
106	Goldsmiths College	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
<b>TOTAL</b>		22 597 067,19	20 313 762,38	27 994 005,51	28 857 637,98	29 583 592,10	36 396 153,80	37 743 293,33	39 262 617,54	42 519 248,83	285 267 378,66

## 2.2 Recettes sous forme de contributions volontaires en 2014

Donateur	Total (€)
Union européenne	23 352 971,21
Norvège	5 510 488,80
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme <sup>1</sup>	2 644 075,39
Danemark	1 672 846,61
Suède	1 508 388,70
Suisse	1 252 537,70
Roumanie	611 942,31
Finlande	563 030,83
Allemagne	476 968,45
France	471 938,84
États-Unis d'Amérique	426 426,89
Japon	345 000,00
Turquie	325 934,04
Royaume-Uni	303 363,73
Bulgarie	266 097,54
Mécanisme de subvention de l'Espace économique européen (EEE) <sup>2</sup>	265 516,00
Italie	265 037,73
Azerbaïdjan	218 880,00
Croatie	183 218,13
République tchèque	148 193,50
Fédération de Russie	118 748,86
Pologne	117 481,49
Luxembourg	116 539,09
Pays-Bas	107 500,00
Fondation A.G. Leventis	104 616,00
Monaco	101 000,00
Lettonie	93 532,59
Autriche	91 500,00
Liechtenstein	88 287,72
Irlande	87 269,14
Saint-Marin	69 441,00
Israël	64 920,00
Islande	62 048,52
Estonie	55 000,00
Microsoft Corporation	50 000,00
Belgique	49 753,15
Malte	43 074,60
Portugal	41 500,00
Fondation "La Caixa"	29 278,40
Andorre	22 250,00
Ile de Man	21 400,00
États du Guernesey	21 400,00
États du Jersey	21 400,00
Supporters of Civil Society in Russia	20 741,71
IJAB (Fachstelle für Internationale Jugendarbeit der Bundesrepublik Deutschland)	20 000,00
République de Slovaquie	16 870,43
Hongrie	14 206,89
Serbie	13 114,31
Maroc	10 000,00
Fondation du Japon	9 934,36
Fondation Charta 77	7 500,00
Václav Havel Library	7 500,00
Université de Graz	2 884,17
Nations Unies	2 500,00
Chypre	2 200,00
Fondation Anna Lindh	1 000,00
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>42 519 248,83 €</b>

1. Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

## 2.3 Recettes sous forme de contributions volontaires en 2014 par pilier

Donateur	Plan d'action et fonds non affectés (€)	Démocratie (€)	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Organes directeurs, services généraux et autres (€)	Total (€)
Union européenne		9 314 521,04	6 766 778,66	7 271 671,51		23 352 971,21
Norvège	1 340 000,00	1 120 617,07	2 056 751,09	993 120,64		5 510 488,80
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme <sup>1</sup>			1 734 075,39	910 000,00		2 644 075,39
Danemark	500 000,00	720 312,42		452 534,19		1 672 846,61
Suède	547 232,40	11 250,00		949 906,30		1 508 388,70
Suisse	162 456,34	909 943,05	180 138,31			1 252 537,70
Roumanie		54 290,50	41 461,78	516 190,03		611 942,31
Finlande	150 000,00	149 000,00	264 030,83			563 030,83
Allemagne	250 000,00	82 566,19	122 055,26		22 347,00	476 968,45
France		271 938,84	200 000,00			471 938,84
États-Unis d'Amérique		242 676,89		183 750,00		426 426,89
Japon	300 000,00			45 000,00		345 000,00
Turquie			80 434,04	245 500,00		325 934,04
Royaume-Uni			214 311,25	89 052,48		303 363,73
Bulgarie		122 623,23		143 474,31		266 097,54
Mécanisme de subvention de l'Espace économique européen (EEE) <sup>2</sup>		88 505,33	53 103,20	123 907,47		265 516,00
Italie		84 037,73	136 000,00	45 000,00		265 037,73
Azerbaïdjan		20 000,00	30 000,00	50 000,00	118 880,00	218 880,00
Croatie		1 000,00	8 185,31	174 032,82		183 218,13
République tchèque		38 000,00		110 193,50		148 193,50
Fédération de Russie		56 225,79		62 523,07		118 748,86
Pologne	58 139,31	10 000,00	49 342,18			117 481,49
Luxembourg	20 000,00	23 882,72	60 989,70	11 666,67		116 539,09
Pays-Bas			87 500,00	20 000,00		107 500,00
Fondation A.G. Leventis		104 616,00				104 616,00
Monaco		21 000,00	55 000,00	25 000,00		101 000,00
Lettonie	15 000,00			78 532,59		93 532,59
Autriche		67 500,00	24 000,00			91 500,00
Liechtenstein	20 550,76	65 762,43	1 974,53			88 287,72
Irlande	20 000,00		67 269,14			87 269,14
Saint-Marin				69 441,00		69 441,00
Israël				64 920,00		64 920,00
Islande		5 000,00	57 048,52			62 048,52
Estonie	10 000,00	5 000,00	30 000,00	10 000,00		55 000,00

1. Allemagne, Finlande, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

2. Islande, Liechtenstein, Norvège.

## 2.3 Recettes sous forme de contributions volontaires en 2014 par pilier

Donateur	Plan d'action et fonds non affectés (€)	Démocratie (€)	Droits de l'homme (€)	État de droit (€)	Organes directeurs, services généraux et autres (€)	Total (€)
Microsoft Corporation				50 000,00		50 000,00
Belgique		49 753,15				49 753,15
Malte		43 074,60				43 074,60
Portugal		41 500,00				41 500,00
Fondation "La Caixa"		29 278,40				29 278,40
Andorre		12 250,00	10 000,00			22 250,00
Ile de Man				21 400,00		21 400,00
États du Guernesey				21 400,00		21 400,00
États du Jersey				21 400,00		21 400,00
Supporters of Civil Society in Russia		20 741,71				20 741,71
IJAB (Fachstelle für Internationale Jugendarbeit der Bundesrepublik Deutschland)		20 000,00				20 000,00
République de Slovaquie		8 000,00	8 870,43			16 870,43
Hongrie	14 206,89					14 206,89
Serbie		7 000,00	6 114,31			13 114,31
Maroc		10 000,00				10 000,00
Fondation du Japon		9 934,36				9 934,36
Fondation Charta 77		7 500,00				7 500,00
Václav Havel Library		7 500,00				7 500,00
Université de Graz		2 884,17				2 884,17
Nations Unies						2 500,00
Chypre		2 200,00	2 500,00			2 200,00
Fondation Anna Lindh		1 000,00				1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 407 585,70 €</b>	<b>13 862 885,62 €</b>	<b>12 347 933,93 €</b>	<b>12 759 616,58 €</b>	<b>1 41 227,00 €</b>	<b>42 519 248,83 €</b>

## 2.4 Recettes sous forme de contributions volontaires en 2014 par bénéficiaire

Pays bénéficiaires	€	%
Multilatéral	17 521 052,96	41,21%
Ukraine	5 643 518,08	13,27%
Turquie	5 014 806,14	11,79%
Kosovo*	2 975 974,66	7,00%
Géorgie	2 209 221,19	5,20%
Bosnie-Herzégovine	1 533 677,50	3,61%
Fédération de Russie	1 222 946,33	2,88%
Serbie	896 000,00	2,11%
Arménie	809 286,41	1,90%
Roumanie	611 942,31	1,44%
Kazakhstan	583 719,00	1,37%
Albanie	450 000,00	1,06%
Régional (Europe du Sud-Est)	393 660,08	0,93%
Monténégro	316 973,00	0,75%
Tunisie	304 559,04	0,72%
Maroc	303 166,01	0,71%
Kirghizistan	288 245,45	0,68%
République de Moldova	283 262,43	0,67%
Bulgarie	261 097,54	0,61%
Jordanie	205 965,01	0,48%
Azerbaïdjan	200 000,00	0,47%
Croatie	174 032,82	0,41%
République tchèque	110 193,50	0,26%
Lettonie	78 532,59	0,18%
Pologne	49 342,18	0,12%
Malte	43 074,60	0,10%
Bélarus	35 000,00	0,08%
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>42 519 248,83 €</b>	<b>100%</b>



Les contributions extrabudgétaires représentent pour le Conseil de l'Europe une ressource essentielle et la principale source de financement de ses activités de coopération et d'assistance technique. L'augmentation constante des ressources extrabudgétaires au cours des dernières années a permis à l'Organisation de renforcer son action au sein des États membres et au-delà.

En 2014, nos donateurs ont apporté une contribution record de 42,5 millions d'euros aux actions du Conseil de l'Europe. Cette brochure présente un aperçu des recettes 2014 ainsi que le profil des différents donateurs. Une analyse des fonds et de leur utilisation montre les résultats concrets que l'Organisation a obtenus grâce aux partenariats avec nos donateurs.

Contactez le secrétariat du Conseil de l'Europe :  
Division Mobilisation des ressources et Relations  
avec les donateurs  
Bureau de la Direction générale des programmes  
Avenue de l'Europe  
F-67075 Strasbourg Cedex  
**RMDR@coe.int**

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

[www.coe.int](http://www.coe.int)